

Cours 3.5



L'environnement et les ressources naturelles

Aperçu du cours

Objectif

Mettre en évidence le lien existant entre l'environnement et le maintien de la paix, et expliquer les obligations du personnel des Nations Unies engagé dans une mission de maintien de la paix pour en limiter les effets négatifs sur l'environnement.

Pertinence

L'environnement influe sur nos conditions de vie, et inversement.

Le changement climatique constitue un défi de taille. **Les Nations Unies s'engagent également à limiter les effets sur l'environnement des opérations qu'elles mènent à bien.**

Le Conseil de sécurité décide de procéder à des opérations de maintien de la paix liées aux ressources naturelles, de manière directe ou indirecte. L'environnement et les ressources naturelles sont à l'origine de nombreux conflits.

Une gestion appropriée permet de limiter les effets négatifs sur l'environnement local et les populations locales. Elle contribue également à améliorer la santé et le bien-être des membres des différentes missions en leur fournissant des services de qualité dans les domaines suivants : approvisionnement en eau, hygiène publique, gestion des déchets et distribution de l'électricité. Enfin, ce type de gestion **permet de réaliser des économies sur les budgets alloués aux missions et la consommation des ressources des États membres.**

Ce cours explique en quoi la gestion de l'environnement et des ressources naturelles concerne tout le personnel de maintien de la paix.

Acquis

Les participants seront en mesure :

- de définir le terme « environnement », ainsi que le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») ;
- d'expliquer pourquoi il est primordial de tenir compte de l'environnement et des ressources naturelles, et de savoir les gérer et les préserver dans le cadre des opérations de maintien de la paix ;
- de répertorier les différentes mesures de protection de l'environnement s'inscrivant dans le cadre du programme des « 4R ».

Durée globale recommandée : 45 minutes

1 à 2 minutes par diapositive
Activité pédagogique (version abrégée)

Le cours	Pages 3 à 31
Commencer le cours	Diapositives d'introduction
Activité pédagogique 3.5.1 : Vidéo : Beyond Scarcity	
Définitions	Diapositive 1
Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)	Diapositive 2
Activité pédagogique 3.5.2 : Les effets sur l'environnement	
L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles	Diapositives 3 à 8
Les directives et les politiques	Diapositive 9
Les rôles et les responsabilités	Diapositive 10
Les compétences de chaque membre du personnel de maintien de la paix	Diapositives 11 à 15
Activité pédagogique 3.5.3 : Les pratiques, les actions et les responsabilités	
Résumé	Page 32
Évaluation	Pages 33 à 36

Le cours



Commencer le cours

Présentez les éléments suivants (à l'aide des diapositives d'introduction) :

- Sujet du cours
- Pertinence
- Acquis
- Vue d'ensemble du cours

Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») est décrit au début du Cours 3.5. Les participants peuvent poser des questions à ce sujet. Préparez-vous à décrire brièvement le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») avant le cours. Les références utilisées dans le texte du cours permettent de savoir progressivement en quoi consiste ce principe. Vous souhaiterez peut-être le présenter de manière volontaire et en procédant par étapes.

Demandez aux participants d'expliquer comment ils pré servent l'environnement local. Tout au long du cours, appliquez à la mission des pratiques réelles, connues et de « bon sens ».

Activité pédagogique

3.5.1

Vidéo : Beyond Scarcity

MÉTHODE

Vidéo, groupe de discussion

OBJECTIF

Tenir compte de l'importance des ressources naturelles et de la nécessité de les préserver

DURÉE

10 minutes

- Vidéo : 5:20 minutes
- Discussion : 3 minutes

CONSIGNES

- Répertoriez les moyens illustrant l'importance de l'eau pour notre survie.
- Que se passe-t-il si l'eau vient à manquer ?
- Pourquoi est-il primordial de gérer l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau ?

<https://www.youtube.com/watch?v=3jYr8MFTxrM>

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentis



Activité pédagogique 3.5.1

Vidéo : Beyond Scarcity

Consignes :

- Répertoriez les moyens illustrant l'importance de l'eau pour notre survie.
- Que se passe-t-il si l'eau vient à manquer ?
- Pourquoi est-il primordial de gérer l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau ?

Durée :

- Vidéo : 5:20 minutes
- Discussion : 3 minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=3jYr8MFTxrM>

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

Définitions

Diapositive 1

The slide features the United Nations logo at the top left. The title '1. Définitions' is centered at the top. Below it is a bulleted list of three definitions:

- **Environnement** : cadre physique où nous évoluons, y compris le climat, la géographie, la géologie, l'homme, la faune et la flore, les ressources naturelles, ainsi que les liens entre tous ces éléments.
- **Ressources naturelles** : sources réelles ou potentielles de subsistance, de richesse et de bien-être, telles que l'eau, l'air, le bois, la terre, les sols, les minéraux, etc. Elles peuvent être renouvelables ou non renouvelables.
- **Ressources culturelles** : patrimoine culturel ; elles peuvent être tangibles ou intangibles.

At the bottom of the slide, there is a small note: 'Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies' and a page number '1'.

Message principal : L'environnement fait partie intégrante du milieu où nous évoluons.

L'**environnement** englobe les éléments suivants : le climat, la géographie, la géologie, les ressources naturelles, l'homme, la faune et la flore, ainsi que les liens entre tous ces éléments. D'aucuns emploient le terme « environnement » pour décrire une « situation » ou un « contexte ». Exemples : l'environnement politique, l'environnement sécuritaire.

Les **ressources naturelles** sont à l'origine de la vie, de la richesse et du bien-être. Parmi ces ressources figurent l'eau, l'air, la terre, les sols, les arbres et les minéraux. Les ressources naturelles peuvent être renouvelables ou non renouvelables, selon le temps nécessaire à leur régénération.

Les **ressources culturelles** représentent le patrimoine culturel.

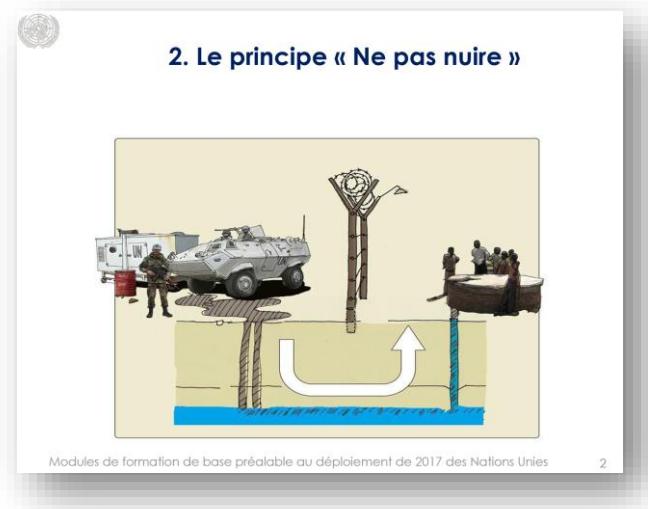
Les **ressources culturelles intangibles** incluent les traditions orales, les arts de la scène et les rituels.

Les **ressources culturelles tangibles**, quant à elles, comprennent les types de ressources suivants :

- **Ressources mobiles** : peintures, sculptures, pièces de monnaie, manuscrits.
- **Ressources immobiles** : monuments, sites archéologiques.
- **Ressources sous-marines** : épaves de navires, récifs coralliens, bateaux, cités antiques.

Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)

Diapositive 2



Message principal : Il est primordial de préserver l'environnement et les ressources naturelles. L'environnement influe sur nos conditions de vie, et inversement.

Une opération de maintien de la paix peut affecter davantage l'environnement local que les populations locales :

- le nombre d'habitants d'une ville ;
- la quantité d'eau nécessaire et de déchets produits ;
- le nombre de bâtiments et de véhicules.

La figure ci-dessus illustre la manière dont les opérations de maintien de la paix des Nations Unies peuvent influer sur l'environnement local et sur la santé et le bien-être des populations locales :

- Les véhicules de l'organisation polluent les sols : le gazole ou les lubrifiants peuvent s'infiltrer dans les sols et toucher la nappe phréatique.
- Les populations locales peuvent puiser l'eau d'un puits s'approvisionnant directement dans la même nappe phréatique contaminée par les déchets toxiques d'une mission des Nations Unies.

L'installation d'une clôture en surface n'a aucun effet. Les ressources naturelles communes, telles que l'eau et la terre, ne suivent pas le tracé des clôtures ou autres types de démarcations artificielles.

Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») invite à respecter la nature. Le personnel de maintien de la paix ne doit pas :

- porter atteinte à la faune ni à la flore ;
- contaminer ni utiliser de manière abusive ou excessive l'environnement ou les

- ressources naturelles ;
- nuire aux sites culturels, historiques, religieux ou architecturaux ;
- laisser traîner des déchets.

Activité pédagogique

3.5.2

Les effets sur l'environnement

MÉTHODE

Réflexion

OBJECTIF

Tenir compte des effets potentiels de la mission sur l'environnement

DURÉE

Version abrégée : 5 minutes

- Réflexion : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

Version complète : 25 minutes

- Réflexion : 10 minutes
- Discussion : 15 minutes

CONSIGNES

- Tenez compte des éléments suivants : l'eau, l'énergie, les déchets solides et toxiques, les eaux usées, la faune et la flore, les ressources historiques et culturelles.
- Discutez des effets que la mission peut avoir sur ces éléments.

RESSOURCES

- Activité pédagogique : consignes
- Réponses aux questions
- Photos



Activité pédagogique

3.5.2

Les effets sur l'environnement

Consignes :

- Tenez compte des éléments suivants : l'eau, l'énergie, les déchets solides et toxiques, les eaux usées, la faune et la flore, les ressources historiques et culturelles.
- Discutez des effets que la mission peut avoir sur ces éléments.

Durée :

- Réflexion : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies



Activité pédagogique 3.5.2

Image 1



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles

Diapositive 3

3. L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles

- Désigne des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer
- Permet de maintenir la paix
- Défend la réputation des Nations Unies
- Rend les missions plus efficaces
- Fait partie intégrante de vos obligations

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 3

Message principal : Il est primordial de tenir compte de l'environnement et des ressources naturelles, et de savoir les gérer et les préserver dans le cadre des opérations de maintien de la paix.

Les causes sont les suivantes :

- Le personnel de maintien de la paix est déployé dans les régions **où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer**. Le pays hôte et les populations locales disposent de faibles moyens pour préserver l'environnement.
- **La protection de l'environnement contribue au maintien de la paix.** Elle fait partie intégrante des missions directes ou indirectes organisées, et permet de préserver la santé et le bien-être du personnel et des populations locales.
- **Les Nations Unies préservent l'environnement pour défendre leur réputation.** Elles doivent **prendre des mesures concrètes** en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique pour rester crédibles. Préserver la réputation de l'organisation permet à la mission d'entretenir des relations avec les populations locales.
- **La mission s'avère plus efficace en préservant l'environnement.** Les résultats obtenus sont les suivants : a) elle gagne en efficacité et réalise des économies, et b) la sécurité, la santé et le bien-être du personnel de cette mission sont mieux préservés.
- **La protection de l'environnement fait partie intégrante des obligations des Nations Unies.** Elle exige que tout le personnel agisse de manière responsable

dans le cadre de ces obligations. Les effets sur l'environnement des opérations de maintien de la paix de l'organisation sont importants de par leur ampleur. Chaque membre du personnel doit respecter ses obligations et contribuer à limiter les effets négatifs des opérations de la mission, et à améliorer les espaces de vie et de travail. Ces obligations relèvent du bon sens, comme pour tous les actes que nous commettons personnellement. Elles s'inscrivent également dans le cadre des politiques et des directives des Nations Unies.

Diapositive 4

Environnements fragiles, ressources rares

- Situations post-conflit concernant des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles (l'eau, la terre) viennent à manquer
- Problématiques communes (la déforestation, la concurrence liée à l'exploitation des sols fertiles et l'accès insuffisant à l'eau potable)
- Afrique, Moyen-Orient (faibles ressources en eau)
- Gravés effets environnementaux et culturels pouvant être directement liés à un conflit a
- Limitation des moyens existant à l'locale

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 4

Message principal : Les situations post-conflit où les missions sont déployées présentent une vulnérabilité environnementale et une pénurie de ressources naturelles. L'exploitation de l'eau et des sols peut constituer une source de conflit.

La plupart des missions sont organisées en Afrique et au Moyen-Orient, où **la quantité d'eau disponible par habitant est faible**. La photo ci-dessus a été prise au Darfour.

La déforestation, la concurrence liée à l'exploitation des sols fertiles et l'accès insuffisant à l'eau potable sont des problèmes récurrents dans les situations de conflit et post-conflit.

Les effets d'un conflit armé : il en résulte parfois directement de **graves effets sur l'environnement et la culture** :

- les fumées de combustion de pétrole ;
- les bombardements terrestres ;
- les déchets liés à l'utilisation des armes ;
- la destruction des bâtiments ;
- la contamination de l'eau ;
- l'endommagement du patrimoine culturel.

Les moyens existant à l'échelle locale sont réduits : dans les situations post-conflit, les

moyens existant à l'échelle nationale et locale sont en général insuffisants. Exemples : la collecte des déchets, le recyclage, la mise en décharge et les stations de traitement des eaux usées.

Les missions de maintien de la paix affectent l'environnement. Elles peuvent s'accaparer certaines ressources naturelles, telles que l'eau, l'énergie et les sols, sur un site donné de par leur importance. Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») impose au personnel de maintien de la paix de ne pas contaminer les ressources culturelles, ni de les utiliser de manière abusive ou excessive.



Demandez aux participants de rappeler la définition du terme « environnement », qui comprend les ressources naturelles. Pensez à mener une réflexion avec les participants sur les effets potentiels des opérations de maintien de la paix sur l'environnement. Pensez à utiliser plusieurs exemples de ressources naturelles. Ensuite, décrivez le contenu de cette réflexion, en comblant les lacunes relevées.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont des effets dévastateurs sur l'environnement. Une opération de maintien de la paix affecte :

L'eau : elle est utilisée à des fins de consommation personnelle et des opérations collectives et locales. Par exemple, pour la cuisine, les sanitaires, les équipements de lavage/blanchisserie, voire la climatisation.

L'énergie : les frais en carburant sont onéreux dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. L'organisation des missions repose presque uniquement sur l'utilisation de l'essence et du gazole pour les générateurs et le parc de 17 000 véhicules, et l'utilisation du carburant Jet A1 pour les avions 257 des Nations Unies.

Les déchets solides et toxiques : une quantité importante de déchets solides et toxiques est produite dans le cadre d'une mission de maintien de la paix. Les déchets solides peuvent comprendre les gravats et les déchets alimentaires, fonctionnels et métalliques. Les déchets toxiques, quant à eux, englobent les produits médicaux, les huiles usagées, les pneus, les piles, les déchets électroniques, les stocks de produits chimiques, les explosifs et les munitions.

Les eaux usées : les déchets liquides ou les eaux usées incluent entre autres les « eaux noires », les eaux résiduelles provenant des installations sanitaires, ainsi que les « eaux grises », les eaux résiduelles provenant des douches, lavabos/évier et machines à laver. Le personnel des Nations Unies et les populations locales peuvent rencontrer des problèmes d'ordre environnemental et médical en cas de traitement et d'évacuation inappropriés des eaux usées.

La faune et la flore : les missions des Nations Unies peuvent menacer les écosystèmes locaux, y compris les espèces végétales et d'animaux, de différentes manières, et nuire encore plus aux moyens de subsistance des populations avoisinantes. Exemples :

- la chasse ou la pêche non réglementée ;
- l'acquisition et la détention de plantes et d'animaux vivants ou morts ;
- la construction de structures bloquant les corridors fauniques ;
- l'élimination des habitats naturels.

Les ressources côtières et insulaires : les récifs coralliens doivent être préservés, et non détruits ou utilisés.

Les ressources historiques et culturelles : l'installation d'un camp de base de maintien de la paix des Nations Unies peut être l'occasion de révéler des structures historiques, des régions revêtant une importance culturelle ou des sites archéologiques. En outre, le personnel de maintien de la paix peut endommager ou détruire accidentellement des ressources historiques ou culturelles dans le cadre de certaines manœuvres.

Les ressources historiques et culturelles constituent une priorité, même si elles n'en ont pas l'air. Exemples : les lieux de culte, les villages antiques, les cimetières et les pièces du patrimoine culturel intangible, comme les objets.

Les cimetières revêtent une signification importante dans quasiment toutes les cultures. Le personnel des Nations Unies ne doit pas y pénétrer sans autorisation, ni les endommager, même accidentellement.

Exemple de cas à éviter : la profanation d'un site abritant des peintures rupestres anciennes – Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sahara occidental

En 2007, des observateurs militaires de la MINURSO profanent plusieurs sites archéologiques remontant à la préhistoire au Sahara occidental. Deux membres du personnel de cette mission font alors l'objet de sanctions disciplinaires. La MINURSO doit régler les frais des travaux de réhabilitation. Depuis, elle informe les nouveaux arrivants sur l'importance du patrimoine culturel pour éviter que cette situation se reproduise.

Exemple de cas à promouvoir : la réhabilitation de la bibliothèque de l'Imam Essayouti, à Tombouctou – La MINUSMA, au Mali

En 2015, la MINUSMA (United Nations Multidimensional Integrated Stabilization in Mali, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) met en œuvre un projet à impact rapide (PIR), en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization). Ce projet implique d'entreprendre des travaux de réhabilitation pour la bibliothèque de l'Imam Essayoutin, à Tombouctou. Le bâtiment a été endommagé à la suite d'un attentat suicide perpétré à proximité en septembre 2013.

Les photos ci-dessus renvoient à ces exemples.



Informez les participants que le 6 novembre correspond à la « Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé ».

Diapositive 5

Permet de maintenir la paix

- Conflits attisés par les recettes de l'exploitation des ressources naturelles, gestion des ressources insuffisantes
- Marginalisation et dommages environnementaux
- Mandats plus systématiques concernant le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations unies
- 19 opérations de maintien de la paix mandatées par les Nations unies de 1948 à 2016
- Coopération environnementale visant à consolider la paix

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

5

Message principal : Les ressources naturelles contribuent au développement des conflits violents.

Cette contribution présente trois caractéristiques principales :

1. **Les recettes de l'exploitation des ressources naturelles peuvent servir à financer des conflits.** Les produits de base sont le pétrole, le diamant, le bois et les minéraux. Les guerres civiles attisées par l'utilisation des « ressources de conflit » extractives et à forte valeur ajoutée touchent les pays suivants : le Cambodge, la République démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone.
2. **Les tensions liées au contrôle des ressources insuffisantes attisent la violence des conflits.** L'eau et les sols fertiles constituent des facteurs de conflit au Darfour, en Afghanistan et au Moyen-Orient.
3. **La marginalisation et les dommages environnementaux favorisent la violence des conflits.** Les populations locales ne tiennent pas compte des retombées économiques de l'extraction des ressources naturelles. Exemples : l'extraction du cuivre à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et du pétrole dans le delta du Niger (Nigeria).

La photo ci-dessus représente une mine d'extraction artisanale de diamants dans les zones boisées en périphérie de Freetown, en Sierra Leone.

Le changement climatique, un danger pour la paix et la sécurité

Le changement climatique correspond au réchauffement de la Terre lié à la combustion des énergies fossiles, qui émet des gaz à effet de serre, tels que le **dioxyde de carbone** (CO₂) dans l'atmosphère. Il en résulte un changement climatique à l'échelle de la planète. La Conférence de Paris de 2015 sur le changement climatique fixe comme objectif une limitation du réchauffement mondial à 1,5 degré.

Les conséquences potentielles du changement climatique sont très importantes pour la faune et la flore, les poissons, les oiseaux et les hommes. Ces conséquences menacent de plus en plus la paix et la sécurité internationales. Les ressources en eau, la sécurité alimentaire, les maladies, les côtes et les mouvements migratoires aggravent les tensions actuelles et génèrent de nouveaux conflits.

Le changement climatique « multiplie les menaces, exacerbe les mouvements, tendances et problèmes actuels », et présente des risques politiques et sécuritaires.

Des missions directes ou indirectes

Les missions de maintien de la paix ont trait aux ressources naturelles.

De 1948 à 2016, les Nations Unies ont déployé dix-neuf (19) **opérations de maintien de la paix pour régler des conflits étroitement liés à l'utilisation de ce type de ressource**. Il s'agit entre autres des missions suivantes : l'UNMIL, l'UNOCI, l'UNAMID, la MONUSCO, l'UNISFA, la MINUSS, la MINUSMA et la MINUSCA.

Les pays concernés se situent pour la plupart en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Parmi les ressources utilisées figurent le diamant, le bois, la terre, l'eau, le pétrole et les minéraux.

Les patrouilles et les groupes d'experts :

- Les patrouilles de maintien de la paix luttent contre les crimes fauniques et le commerce illicite. Elles veillent également à la sécurité dans les régions où les ressources naturelles sont une source de conflit.
- Les missions encadrent parfois un groupe d'experts à des fins de conseil et de suivi, et pour rendre des comptes au Conseil de sécurité en matière de sanctions commerciales.

La consolidation de la paix :

- **La coopération environnementale peut être efficace pour consolider la paix.**
- Les opérations de maintien de la paix peuvent tirer parti des ressources naturelles pour contribuer à la stabilité et à la consolidation précoce de la paix. Par exemple, en créant des emplois, en améliorant les moyens de subsistance des populations ou en favorisant la réconciliation et la reprise économique. Reportez-vous aux exemples de questions civiles et d'initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR).

Exemple - La MINUSMA : au Mali

La MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) est une première à double titre :

- Elle a été mandatée pour préserver le patrimoine culturel.
- Il s'agit de la première mission mandatée pour : a) gérer les effets sur l'environnement des opérations qu'elle met en œuvre ; et b) manœuvrer en toute conscience à proximité des sites culturels et historiques.

Exemple – L'UNAMA : en Afghanistan

- La replantation de pistachiers a permis de créer des emplois pour les anciens combattants.
- Ils ont été recrutés avec des membres des groupes de populations vulnérables pour replanter des forêts de pistachiers et de résineux.
- Les différents partenaires ont créé le Corps de conservation afghan (CCA). Il s'agit du gouvernement afghan, de l'UNAMA, de l'USAID et de l'UNOPS.

Depuis 2003, le CCA a :

- planté des centaines de milliers de semis et d'arbres ;
- réhabilité les canaux d'irrigation et les murs de soutènement ;
- amélioré les compétences des populations en gestion des ressources.
- En 2006, selon les responsables du plus grand site forestier de pistachiers, les recettes tirées des récoltes ont augmenté de 65 %.

Exemple - L'UNIFIL : au Liban

- Le Groupe des affaires civiles de l'UNIFIL (United Nations Interim Force In Lebanon, Force intérimaire des Nations Unies au Liban) a porté un PIR en matière de replantation de plus de 10 000 arbres, comme des noyers, des oliviers, des caroubiers, des arbres à baies, des lauriers, des pins et des acacias.
- Cette replantation a permis de :
 - cultiver des fruits ;
 - relancer l'activité apicole ;
 - partager les espaces verts pour les populations ;
 - créer un climat de confiance.

Diapositive 6



Défend la réputation des Nations Unies

- Actions et inactions affectant la perception du public et la reconnaissance des missions
- Réputation de partenaire de la paix des Nations Unies permettant d'améliorer les relations




Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 6

Message principal : Les Nations Unies jouissent d'une excellente réputation de partenaire de la paix. Pour défendre leur réputation, elles doivent mettre en place des **partenariats plus efficaces** avec les populations locales en gagnant leur confiance et en obtenant leur reconnaissance.

Les opérations individuelles et les opérations des missions affectent la perception et la reconnaissance du public. C'est notamment le cas lorsque les opérations de maintien de la paix ont lieu dans des régions où les ressources naturelles font déjà l'objet de tensions. Attiser les tensions au sein de l'environnement local et des populations locales va à l'encontre du mandat de la mission. En outre, sa crédibilité varie selon le respect de l'environnement local et des populations locales.

Exemples – La MINUAD et la MINUSS

- Au Darfour, la production de briques a fortement augmenté aux fins de la création de la MINUAD (United Nations African Union Hybrid Operation in Darfur - Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour, 2004-2008). Selon une étude du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la consommation de bois visant à répondre aux besoins du maintien de la paix et des organisations humanitaires représentait une perte d'environ 52 000 arbres par an.
- Les blocs de sol sont utilisés comme autres matériaux de construction pour mettre fin à la déforestation et à la pression pesant sur les ressources naturelles en bois et en eau, insuffisantes au Darfour. Ils n'ont pas besoin d'être cuits au four, réduisant ainsi la consommation du bois de chauffage. Ils requièrent également 30 % d'eau en moins que les briques traditionnelles.
- La MINUSS (Mission des Nations unies au Soudan du Sud) a suivi l'exemple de la MINUAD en utilisant également des blocs de sol.

Chaque action ou inaction est importante. Elle se démarque d'autant plus lorsqu'elle gagne en ampleur. **Or, même les gestes les plus simples de chaque membre du personnel de maintien de la paix sont notés et évalués, comme laisser traîner des déchets ou faire tourner un moteur au ralenti.**

Une gestion inappropriée des déchets (y compris des eaux usées) peut présenter des risques pour l'environnement et la santé du personnel des Nations Unies et des populations locales avoisinantes. Les eaux usées rejetées dans les plans ou cours d'eau constituent une source de contamination. Ce phénomène :

- pose de graves problèmes de santé ;
- affecte les ressources économiques (pêche, agriculture).

En cas d'incident majeur (par exemple, une fuite de carburant ou une épidémie), **le public désigne les Nations Unies comme principal responsable, ce qui ternit leur réputation de partenaire de la paix.**

Exemple - La MINUSTAH, en Haïti

En 2010, une épidémie de choléra éclate en Haïti. Les Nations unies en seraient à l'origine aux yeux de la population. Cette épidémie touche encore de nombreuses personnes dans le pays et au sein de l'organisation.

En mars 2015, on compte près de 9 000 décès. Plus de 736 000 cas ont été recensés sur une population de 10 millions d'habitants. Que les Nations unies soient ou non légalement responsables de cette situation, les Haïtiens considèrent qu'elle est liée à la présence du personnel de maintien de la paix.

Haïti reste à ce jour le pays où le nombre de décès associés au choléra est le plus élevé. L'équipe des Nations unies basée dans ce pays, la MINUSTAH (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti), ainsi que d'autres organisations internationales continuent de porter les initiatives de prévention, de traitement et de valorisation.

L'enseignement à tirer à long terme est que le personnel de maintien de la paix des Nations unies doit respecter l'environnement.



Les participants souhaiteront peut-être en savoir plus sur le **principe du pollueur-payeur**. Selon ce principe, les pays ou les organismes contaminant l'environnement doivent engager les frais de nettoyage et de réparation nécessaires pour effacer les dommages qu'ils ont provoqués.

Diapositive 7

Rend les missions plus efficaces

- Avantages liés à la limitation des effets sur l'environnement : réalisation d'économies, préservation de la santé, du bien-être et de la sécurité des populations locales
- Renforce l'excellence opérationnelle

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

GREENING THE BLUE.

Message principal : Limiter les effets sur l'environnement du personnel de maintien de la paix présente les avantages suivants :

- les missions réalisent des économies encore plus importantes ;
- la santé, le bien-être et la sécurité des populations locales sont encore mieux préservés ;
- la santé, le bien-être et la sécurité du personnel de maintien de la paix des Nations Unies sont encore mieux préservés.

« **Greening the Blue** », tel est le nom de la campagne systémique qu'elles ont lancée pour évoluer vers la neutralité climatique. **Les Nations Unies s'engagent à :**

- réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations qu'elles mènent à bien ;
- gérer leur empreinte environnementale, par exemple l'eau et les eaux usées.

Les missions de maintien de la paix ont toutes des effets sur l'environnement. Les missions que le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et le Département d'appui aux missions (DAM) dirigent actuellement **présentent l'empreinte environnementale la plus importante** au sein des Nations Unies.

L'organisation a lancé l'initiative « *Greening the Blue Helmets* », qui illustre son engagement à inciter le personnel de maintien de la paix à respecter l'environnement de manière durable et positive (et non négative).

La photo à gauche représente deux hommes prélevant des échantillons du sol dans le cadre d'une étude préliminaire environnementale à Mombasa. La photo à droite, quant à elle, montre des chauffe-eaux solaires installés sur le toit de blocs sanitaires à Kinshasa.

Limiter les effets sur l'environnement du personnel de maintien de la paix est important en soi. Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux résultent de la) la gestion de l'eau et des déchets, et b) de l'utilisation de technologies économes en ressources.

La gestion de l'environnement et des déchets affecte directement la santé et le bien-être du personnel des Nations Unies et des populations locales. Une gestion inappropriée de l'environnement, notamment des déchets, présente un risque d'épidémie pour la santé publique dans le cadre des opérations de maintien de la paix.



Expliquez aux participants que le site Web www.greeningtheblue.org est un portail d'information unique sur l'évolution des Nations Unies vers un modèle plus écologique.

L'organisation en tant que telle doit améliorer ses pratiques. Elle peut évoluer dans tous les domaines et tout au long du cycle de vie d'une mission : le début de la mission, les opérations et la fin de cette mission.

L'eau, les déchets et l'énergie :

- La sélection rigoureuse des sites et l'orientation des bâtiments dans l'organisation du camp permettent de gagner en rentabilité et d'économiser encore plus d'énergie.
- Environ 400 stations de traitement des eaux usées (STEU) ont été construites dans le monde entier. Elles permettent de traiter les eaux usées sur place et de recycler l'eau pour la réutiliser.
- Les générateurs diesel et photovoltaïques hybrides et synchronisés réduisent la consommation, les émissions et la quantité de déchets produits.
- Lorsqu'elle se termine, une mission de maintien de la paix peut céder au pays hôte les installations et équipements qu'elle utilise, et dont les effets sur l'environnement sont minimes.

La faune et la flore :

- Le terme « flore » désigne les fleurs et les plantes ; le terme « faune », quant à lui, désigne les espèces d'animaux sauvages.
- Préserver la faune et la flore locales participe au **bien-être de l'humanité**.
- Les écosystèmes diversifiés sont les plus sains et les plus à même de survivre à une catastrophe.
Préservez la diversité des peuples autochtones.
- Les chiens errants doivent être vaccinés contre la rage et stérilisés pour contrôler la croissance démographique. Ne tentez pas de les empoisonner ou de leur nuire.
- Le personnel de maintien de la paix et les autres intervenants/espèces sont la

cible des braconniers en raison de leur pouvoir d'achat ou valeur marchande. Les crimes fauniques sont à éviter ; ils favorisent le commerce illicite d'espèces en voie d'extinction.

La gestion des déchets :

- La gestion appropriée des produits toxiques implique :
 - de marquer le site comme lieu d'entreposage de produits toxiques et inflammables ;
 - de fermer les conteneurs cylindriques et d'en marquer le contenu ;
 - d'utiliser les cylindres installés sous le toit et en haut du sol en béton comme protection contre la contamination du sol.
- Les missions doivent bien gérer les décharges. La sécurisation des sites a un effet dissuasif sur les animaux détritivores (chiens, chats, blattes). Les sites à proximité des aéroports et des pistes d'atterrissement peuvent attirer les oiseaux qui perturbent le trafic aérien.
- **La gestion appropriée des déchets est vitale pour la santé et le bien-être de l'humanité.**
- **La réduction de la quantité de déchets à la source joue un rôle phare.** Même les quantités importantes de déchets solides non toxiques sont difficiles à gérer, notamment lorsque le pays hôte ne dispose d'aucune installation de recyclage.
- **Les déchets toxiques nécessitent encore plus d'attention** : eaux usées, déchets médicaux, munitions, huiles et lubrifiants, déchets électroniques.

Les économies de carburant et les énergies renouvelables :

- Les frais quotidiens de carburant liés aux opérations soutenues par le DOMP et le DAM s'élèvent à 1,27 million de dollars en 2014-2015.
- Le personnel de maintien de la paix dépend de l'utilisation des combustibles fossiles pour les **véhicules, les avions et une grande partie de la production d'électricité**.
- Les combattants peuvent prendre pour cibles les livraisons de carburant et perdre la vie.
- Le rendement énergétique et le recours aux énergies renouvelables permettent de **réaliser des économies, purifier l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre** (GES).

L'empreinte carbone :

- **L'empreinte carbone** représente la quantité globale de gaz à effet de serre produit, en général sous forme de **dioxyde de carbone** (CO₂). Les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement de la planète, c'est-à-dire au changement climatique.
- Les Nations Unies doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en

consommant moins et en utilisant les énergies renouvelables.

- **Les missions de maintien de la paix représentent 56 % des émissions globales de dioxyde de carbone de l'organisation** en 2008.
- Ces missions continueront de produire le plus grand nombre d'émissions de gaz à effet de serre. Les raisons sont les suivantes :
 - Sa taille : l'organisation dispose du budget et des effectifs les plus importants.
 - Les sites d'intervention : les missions sont en général déployées dans des régions reculées et difficiles d'accès.

Diapositive 8

Fait partie intégrante de vos obligations

- Prendre des mesures concrètes, donner l'exemple
- Maintien de la paix des Nations unies (fait partie intégrante de l'initiative « Greening the Blue »)

GREENING THE BLUE

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 8

Message principal : Vous devez agir de manière écologique et responsable dans le cadre de votre mission.

Les Nations Unies doivent **prendre des mesures concrètes** et **donner l'exemple en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique**. Les missions de maintien de la paix, notamment du fait de leur importance, doivent participer à la campagne « Greening the Blue ».

C'est ce qu'il ressort tout dernièrement d'un rapport du GIHNCEOP. GIHNCEOP signifie Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix.



Reportez-vous à la section traitant de la « présence responsable » dans ce rapport.

Chaque membre du personnel de maintien de la paix contribue à alléger l'empreinte carbone.

Il doit également intégrer à sa mission la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Décidez-vous à « penser vert ».

Les directives et les politiques

Diapositive 9

4. Les directives et les politiques

- Discours du président du Conseil de sécurité (2007)
- Décision du Conseil des chefs de secrétariat (2007)
- Stratégie globale d'appui aux missions sur le terrain (2010)
- Appel du secrétaire général à l'évolution des Nations Unies vers la neutralité climatique d'ici 2020
- Objectifs en matière de développement durable (ODD)
- Politique environnementale des missions sur le terrain des Nations Unies (2009)
- Politique de gestion des déchets pour les missions sur le terrain des Nations Unies (2015), développée sous l'égide du DOMP et du DAM

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 9

Message principal : Un grand nombre de directives associent les opérations de maintien de la paix des Nations Unies à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Il s'agit entre autres des directives suivantes :

- la résolution 1625 du Conseil de sécurité (2005) ;
- le discours du président du Conseil de sécurité en 2007 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard aux conflits et aux ressources naturelles ;
- le discours du président du Conseil de sécurité en 2011 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard à la sécurité et au changement climatique.

Selon le discours du président du Conseil de sécurité en 2007 :

« ...les missions et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées dans des pays riches en ressources naturelles et où les conflits armés sévissent peuvent jouer un rôle et aider les États concernés, en respectant pleinement leur souveraineté en matière de ressources naturelles, pour éviter que l'exploitation illicite de ces ressources n'attise davantage les conflits. »

Plus :

- **La décision du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies en 2007 :** les systèmes de gestion de l'environnement (SGE) voient le jour.

- **La stratégie globale d'appui au missions, lancée en 2010** : les États « réduisent à l'échelle nationale les effets sur l'environnement des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales sur le terrain ».
- **Le secrétaire général des Nations Unies demande à l'organisation d'évoluer vers la neutralité climatique d'ici 2020** : il préconise « une empreinte carbone nette zéro ».
- **Objectifs en matière de développement durable** : le Programme de développement pour l'après-2015, qui remplace les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sur la période 2000-2015.

Les politiques guident le personnel de maintien de la paix des Nations Unies en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Le personnel des missions doit bien connaître ces politiques. À savoir :

La politique environnementale des missions sur le terrain des Nations Unies (2009), développée sous l'égide du DOMP et du DAM

- Le secrétaire général adjoint du DOMP a signé ce document en 2009.
- « **TOUS les membres du personnel** doivent agir conformément à cette politique. »
- « **Chaque mission sur le terrain** » vise à « **fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.** » Il s'agit entre autres de politiques, directives, procédures normalisées d'exploitation, plans d'action et commissions applicables aux missions. Ils concernent CHAQUE phase des opérations menées à bien.

La politique de gestion des déchets des missions sur le terrain des Nations Unies (2015), développée sous l'égide du DOMP et du DAM

- « Une gestion appropriée des déchets **tout au long du cycle de vie de la mission** [...] fait partie intégrante d'une mission sur le terrain durable. »
- Mesures principales :
 - **réduire** la quantité de produits et de matériaux fournis dans le cadre de la mission (ils sont susceptibles de finir en déchets) ;
 - bien gérer les produits et les matériaux déjà utilisés dans le cadre de la mission pour **éviter** qu'ils finissent en déchets ;
 - **réutiliser, recycler ou récupérer** tous les déchets possibles ;
 - bien **mettre au rebut** les autres déchets.
- La **mission reste au final pleinement responsable** des déchets qu'elle produit.

Le Code de conduite des casques bleus (militaires et policiers)

- « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte ».

Les rôles et les responsabilités

Diapositive 10

The screenshot shows a slide from a UN training module. At the top left is the UN emblem. The title '5. Les rôles et les responsabilités' is centered above a bulleted list. Below the list is the UN logo. At the bottom of the slide are the text 'Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies' and the number '10'.

5. Les rôles et les responsabilités

- Chaque mission sur le terrain doit fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.
- Certaines responsabilités incumbent à la direction des missions et au personnel indispensable y participant
- Vous engagez également votre responsabilité ; vous devez en tenir compte dans votre conduite

UN

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 10

Message principal : Chaque membre du personnel de maintien de la paix doit jouer un rôle dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Chaque mission sur le terrain doit fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.

Certaines responsabilités incombent :

- aux secrétaires généraux adjoints du DOMP et du DAM ;
- au RSSG/HOM ;
- au commandant de la Force ;
- au chef de la composante police ;
- au directeur/chef de l'appui aux missions, responsable désigné de la composante militaire ;
- au responsable désigné de la composante police ;
- au responsable de l'environnement ;
- au responsable de la gestion des déchets ;
- aux services médicaux ;
- aux services d'ingénierie ;
- au Groupe de la cession du matériel (GCM) ;
- au Groupe de la gestion des contrats (GGC).

Chaque membre du personnel est également responsable. Vous devez en tenir compte dans votre conduite.



Reportez-vous aux politiques définies dans le cadre du DOMP et du DAM pour en savoir plus sur les rôles et les responsabilités de certaines catégories de personnels des Nations Unies.

Les compétences de chaque membre du personnel de maintien de la paix

Diapositive 11

6. Les compétences de chaque membre du personnel de maintien de la paix

- Réduire
- Réutiliser
- Recycler
- Récupérer

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 11

Message principal : Chaque membre du personnel de maintien de la paix doit « penser vert ». Il doit agir conformément au programme des « 4R » : réduire, réutiliser, recycler et récupérer.



Demandez aux participants de réfléchir sur ce programme des « 4R » en se basant sur des exemples. Expliquez-leur comment réaliser cet exercice chez eux. Invitez les participants à partager leurs expériences.

Diapositive 12

« Réduisez » ou « préservez » l'utilisation des ressources naturelles

- Économisez l'eau.
- Produisez moins de déchets.
- Éteignez le moteur pour économiser le carburant et l'électricité.
- Préservez l'énergie : éteignez vos ventilateurs et/ou radiateurs, et rusez pour obtenir la température souhaitée.

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer

HELP CONSERVE ENERGY... TURN OFF LIGHTS WHEN LEAVING

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

12

Message principal : « Réduisez » ou « préservez » l'utilisation des ressources naturelles.

Économisez l'eau

- Fermez le robinet lorsque vous vous lavez les dents, que vous vous nettoyez le visage ou que vous faites mousser le savon pour vous laver les mains ou le produit que vous utilisez pour faire la vaisselle.
- Restez moins longtemps sous la douche.
- Faites en sorte d'utiliser moins d'eau pour les toilettes et les douchettes aérées à faible débit. Contactez immédiatement les services d'appui aux missions en cas de fuites.

Produisez moins de déchets

- Ayez toujours votre bouteille d'eau ou votre tasse en céramique sous la main.
- Imprimez de manière plus intelligente : configurez par défaut l'impression en mode recto-verso et noir et blanc ; n'imprimez qu'en cas de nécessité.

Éteignez le moteur pour économiser le carburant et l'électricité

- Arrêtez de faire tourner le moteur au ralenti : il est inutile aujourd'hui de chauffer le moteur ; le redémarrer vous fait consommer autant d'électricité.
- Éteignez les phares et utilisez des ampoules écoénergétiques.
- Éteignez et débranchez les appareils électriques dont vous ne vous servez pas.

Éteignez vos ventilateurs et/ou radiateurs, et rusez pour obtenir la température souhaitée

- Utilisez un ventilateur pour vous rafraîchir et mieux vous sentir à l'aise.

- Éteignez la climatisation lorsque vous quittez la pièce.
- Habillez-vous chaudement.

Diapositive 13

« Réutilisez » vos déchets

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer

- Réutilisez le papier.
- Servez-vous des sacs et piles réutilisables, etc.
- Réutilisez les bouteilles d'eau.
- Nombreux sont les objets dénommés « déchets » qui peuvent constituer une **Ressource** (par exemple, des pneus utilisés comme parois de rétention des sols).

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

13

Message principal : « Réutilisez » vos déchets.

La photo ci-dessus a été prise dans le cadre de la MINUSTAH. Elle représente une poubelle fabriquée à partir de bouteilles en plastique. Vous devez :

- réutiliser le papier et les impressions dont vous n'avez plus besoin ou que vous avez effectuées par accident ;
- vous servir des sacs et piles réutilisables, et autres matériaux ;
- réutiliser les bouteilles d'eau pour votre consommation personnelle ou pour fabriquer une poubelle.
- Nombreux sont les objets dénommés « déchets » qui peuvent constituer une **ressource** ; par exemple, des pneus utilisés comme parois de rétention des sols ou des restes alimentaires utilisés pour faire du compost.

Diapositive 14

« Recyclez » vos déchets

Réduire
Réutiliser
Recycler
Récupérer

- Recyclez vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet dans le cadre de la mission.
- Triez-les (par exemple, les déchets toxiques).
- La première mesure doit consister à produire moins de déchets.
- Faites appel aux **stations de traitement des eaux usées** pour mettre en œuvre le recyclage et l'utilisation de l'eau.
- Utilisez les restes alimentaires pour faire du compost à des fins d'épandage.

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies 14

Message principal : « Recyclez » vos déchets.

La photo ci-dessus a été prise dans le cadre de la MINUSTAH. Elle représente des poubelles que l'on peut trouver dans une mission. Vous devez :

- **Recycler** vos déchets dans les poubelles de la mission prévues à cet effet.
- Les trier et plus particulièrement les déchets toxiques. L'essence, les piles, les solutions liquides nettoyantes et les déchets médicaux doivent être manipulés, entreposés, traités et mis au rebut de manière appropriée.
- Même le recyclage peut s'avérer difficile dans le cadre des missions : **la première mesure doit consister à produire moins de déchets.**
- Faire appel aux stations de traitement des eaux usées (STEU) pour mettre en œuvre **le recyclage et la réutilisation de l'eau.**
- **Faire du compost.** Utilisez les restes alimentaires. Mélangez les pelures de fruits et légumes aux sciures et tontes de gazon.
- Mieux gérer les déchets alimentaires pour améliorer les conditions sanitaires et préserver la santé et le bien-être des populations.

Diapositive 15

« Récupérez » vos déchets

- Récupérez les matériaux ou l'énergie des déchets dont vous ne pouvez pas réduire la production, ou que vous ne pouvez pas réutiliser ni recycler.

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

15

Message principal : « Récupérez » vos déchets.

Récupérez les matériaux ou l'énergie des déchets dont vous ne pouvez pas réduire la production, ou que vous ne pouvez pas réutiliser ni recycler.

Activité pédagogique

3.5.3

Les pratiques, les actions et les responsabilités

MÉTHODE

Supports visuels, questions

OBJECTIF

Étudier les questions environnementales et les meilleures pratiques utilisées dans le cadre des missions de maintien de la paix des Nations Unies, et renforcer la responsabilité collective

DURÉE

Version abrégée : 10 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes

Version complète : 25 minutes

- Introduction : 2 minutes
- Travail de groupe : 10-12 minutes
- Comptes-rendus : 10-12 minutes
- Conclusion : 1 minute

CONSIGNES

- Observez les photos.
- Quels sont les pratiques et effets négatifs ?
- Quelles sont les meilleures pratiques ?
- Quels changements ou solutions proposez-vous ?

RESSOURCES

- Activité pédagogique : consignes
- Photos

Activité pédagogique	3.5.3
Les pratiques, les actions et les responsabilités	
Consignes :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observez les photos. ▪ Quels sont les pratiques et effets négatifs ? ▪ Quelles sont les meilleures pratiques ? ▪ Quels changements ou solutions proposez-vous ? 	
Durée :	10 minutes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail de groupe : 5-7 minutes ▪ Discussion : 3 minutes 	

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

Activité pédagogique 3.5.3
Image 1

<small>Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies</small>

Résumé

Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») invite à respecter l'environnement.

- L'**environnement** fait partie intégrante du milieu où nous évoluons.
- L'**environnement** englobe les éléments suivants : le climat, la géographie, la géologie, les ressources naturelles, l'homme, la faune et la flore, ainsi que les liens entre tous ces éléments.
- Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») invite à respecter la nature. Le personnel de maintien de la paix ne doit pas :
 - porter atteinte à la faune ni à la flore ;
 - contaminer ni utiliser de manière abusive ou excessive l'environnement ou les ressources naturelles ;
 - nuire aux sites culturels, historiques, religieux ou architecturaux ;
 - laisser traîner des déchets.

Préservez l'environnement et les ressources naturelles, car : Ils sont rares et vulnérables, permettent de défendre la paix et la réputation des Nations Unies, et d'assurer l'efficacité des missions ; tel est votre devoir

- Le personnel de maintien de la paix est déployé dans des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer.
- La protection de l'environnement contribue au maintien de la paix.
- Elle permet de défendre la réputation des Nations Unies.
- Elle garantit l'efficacité des missions.
- L'ONU exige que tout le personnel agisse de manière responsable dans le cadre de ces obligations.

Agissez : réduisez votre production de déchets, réutilisez-les, recyclez-les et récupérez-les

- Chaque membre du personnel de maintien de la paix doit jouer un rôle dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Ce processus comprend également la gestion appropriée des déchets.
- Chaque membre du personnel doit suivre le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »).
- « **Réduisez** » votre consommation d'eau, d'électricité et de carburant, ainsi que votre production de déchets, et « **économisez** » dans chaque cas.
- « **Réutilisez** » certains objets, comme le papier, les bouteilles d'eau et les objets en plastique ; servez-vous des sacs et piles réutilisables.
- « **Recyclez** » les déchets dans les poubelles prévues à cet effet et faites appel aux **stations de traitement des eaux usées** pour mettre en œuvre le recyclage de l'eau ; la première mesure doit consister à produire moins de déchets.
- « **Récupérez** » les matériaux ou l'énergie des déchets dont vous ne pouvez pas réduire la production, ou que vous ne pouvez pas réutiliser ni recycler.

Évaluation

Conseils d'utilisation : Vous trouverez ci-dessous des exemples de questions posées lors de l'évaluation pour ce cours.

Le formateur peut choisir parmi différents types de questions d'évaluation (reportez-vous à « Options »). Les types de questions d'évaluation sont les suivants :

- 1) Question narrative
- 2) Question à compléter ou à terminer
- 3) Question vrai/faux

Combinez ces types de questions de différentes manières pour les utiliser avant et après l'évaluation. Chaque type d'évaluation couvre différents contenus. Aucune partie ne couvre tous les acquis. Veillez à poser plusieurs types de questions d'évaluation pour chaque acquis lorsque vous les combinez.

Les questions d'évaluation correspondent à trois principaux types d'utilisations : a) poser une question de manière informelle à l'ensemble du groupe, b) attribuer une question de manière semi-formelle à des groupes restreints ou c) soumettre de manière formelle à chaque participant plusieurs questions auxquelles il doit répondre par écrit.

Ce cours regroupe des informations ayant trait à différents domaines : l'environnement, les ressources naturelles, le maintien de la paix. La plupart sont nouvelles. Pensez à faire passer l'évaluation aux participants par groupes, et non individuellement.

- Utilisez la technique de l'« appel et de la réponse » : posez une question et demandez aux participants d'y répondre en s'aidant mutuellement. Il ne s'agit pas d'une réflexion en groupe, qui est un processus rapide. Invitez les participants à prendre le temps nécessaire pour réfléchir à chaque question.
- Il existe plusieurs bonnes réponses pour un grand nombre de questions. Utilisez une seule réponse par tableau jusqu'à ce que la question soit résolue. Invitez les participants à ajouter d'autres points, notamment concernant leur expérience en maintien de la paix. Utilisez à cet effet les informations figurant dans la colonne des réponses.

Questions d'évaluation concernant le Cours 3.5	
Questions	Réponses
Question narrative	
Remarque : réalisez des évaluations narratives sous forme de questions, de demandes ou de consignes.	
1. Expliquez les principaux liens entre les ressources naturelles et le maintien de la paix.	<p>Les liens entre les ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Les ressources naturelles, comme la terre, l'eau, l'énergie, le pétrole et le diamant, sont à l'origine de nombreux conflits. La vente illicite de ressources naturelles permet de financer celle d'autres ressources naturelles : le pétrole, l'or et le diamant. Les conditions d'exploitation des êtres humains sont inhumaines : l'esclavage, le travail forcé, l'exploitation et le non-respect des droits fondamentaux. Les groupes terroristes vivent de la vente des ressources naturelles et culturelles, et des objets et œuvres historiques. En général, les Nations Unies déploient les missions de maintien de la paix dans des régions où la situation environnementale est précaire, et qui subissent les effets du changement climatique. Savoir dans quelle mesure les ressources naturelles (par exemple, le diamant, les objets et œuvres antiques) attisent les conflits permet aux casques bleus d'éviter de les acheter et de soutenir ainsi à leur insu les crimes, les conflits et la destruction de ces régions.
2. Répertoriez les domaines où les missions de maintien de la paix des Nations Unies ont des effets sur l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> L'eau L'énergie Les déchets solides et toxiques Les eaux usées (eaux noires, eaux grises) La faune et la flore Les ressources côtières et insulaires

<p>3. Décrivez différents types de ressources culturelles et d'objets du patrimoine culturel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources historiques et culturelles <p>Ressources culturelles intangibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peintures, sculptures, pièces de monnaie, manuscrits <p>Ressources culturelles tangibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Immobiles : monuments, sites archéologiques ▪ Mobiles : monuments, sites archéologiques ▪ Sous-marines : épaves de navires, récifs coralliens, bateaux et cités antiques
Complétez les phrases suivantes	
<p>4. Le programme des « 4R » en matière de gestion de l'environnement est _____, _____, _____, _____.</p>	<p>Réduire Réutiliser Recycler Récupérer</p> <p>Les participants peuvent également répondre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Refuser : n'achetez pas ni n'utilisez de produits qui nuisent à l'environnement. ▪ Récupérer : adaptez les objets à un autre type d'utilisation lorsque vous n'en avez plus besoin
<p>5. Selon le principe _____, les casques bleus ne doivent pas surconsommer, ni contaminer les ressources naturelles et culturelles, ni en abuser.</p>	<p>Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)</p> <p>Ce principe couvre les gestes les plus simples et les actions de grande envergure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ne pas laisser traîner de déchets ou faire tourner un moteur au ralenti ; ▪ conserver une empreinte environnementale réduite ; ▪ éviter d'acheter des objets culturels ou des ressources illicites à l'origine de conflits. <p>Donnez l'exemple.</p>
<p>6. _____ sont à l'origine de la vie, de la richesse et du bien-être.</p>	<p>Les ressources naturelles (l'eau, l'air, la terre, les sols, les arbres, les minéraux).</p>
Questions vrai/faux	

7. Tous les casques bleus doivent agir de manière responsable en matière d'environnement.	<p>Vrai.</p> <p>Le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix...</p>
8. Une opération de maintien de la paix peut affecter davantage l'environnement local que les populations locales.	<p>Faux.</p> <p>Les effets d'une mission peuvent être plus importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le nombre d'habitants d'une ville ; ▪ la quantité d'eau nécessaire et de déchets produits ; ▪ le nombre de bâtiments et de véhicules ; ▪ le nombre de mouvements et de déplacements, et la quantité de carburant utilisé.

Questions fréquemment posées et mots-clés

Mots-clés ou expressions-clés utilisés pour ce cours :

Mot-clé ou expression-clé	Définition
Environnement	<p>L'environnement fait partie intégrante du milieu où nous évoluons.</p> <p>L'environnement englobe les éléments suivants : le climat, la géographie, la géologie, les ressources naturelles, l'homme, la faune et la flore, ainsi que les liens entre tous ces éléments. D'aucuns emploient le terme « environnement » pour décrire une « situation » ou un « contexte ». Exemples : l'environnement politique, l'environnement sécuritaire.</p>
Ressources naturelles	<p>Les ressources naturelles sont à l'origine de la vie, de la richesse et du bien-être. Parmi ces ressources figurent l'eau, l'air, la terre, les sols, les arbres et les minéraux. Les ressources naturelles peuvent être renouvelables ou non renouvelables, selon le temps nécessaire à leur régénération.</p> <p>Les ressources culturelles représentent le patrimoine culturel.</p> <p>Les ressources culturelles intangibles incluent les traditions orales, les arts de la scène et les rituels.</p>

	<p>Les ressources culturelles tangibles, quant à elles, comprennent les types de ressources suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources mobiles : peintures, sculptures, pièces de monnaie, manuscrits. • Ressources immobiles : monuments, sites archéologiques. • Ressources sous-marines : épaves de navires, récifs coralliens, bateaux et cités antiques.
Changement climatique	<p>Le changement climatique correspond au réchauffement de la Terre lié à la combustion des énergies fossiles, qui émet des gaz à effet de serre, tels que le dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Il en résulte un changement climatique à l'échelle de la planète. La Conférence de Paris de 2015 sur le changement climatique fixe comme objectif une limitation du réchauffement mondial à 1,5 degré.</p>
« Greening the Blue »	<p>« Greening the Blue », tel est le nom de la campagne systémique lancée par les Nations Unies pour évoluer vers la neutralité climatique. Elles s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations qu'elles mènent à bien ; • gérer leur empreinte environnementale, par exemple
Empreinte carbone	<p>L'empreinte carbone représente la quantité globale de gaz à effet de serre produit, en général sous forme de dioxyde de carbone (CO₂). Les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement de la planète, c'est-à-dire au changement climatique.</p>

Questions fréquemment posées par les participants :

Questions possibles	Réponses possibles
Pourquoi la gestion des ressources naturelles est-elle imposée pour les opérations de maintien de la paix ?	<p>Les ressources naturelles constituent des facteurs de conflit. Le personnel de maintien de la paix doit déjouer les tentatives de dégradation ou d'exploitation de l'eau, de la terre, de l'air, du bois, de la faune et de la flore, du patrimoine culturel et historique, et des minéraux, et préserver toutes ces ressources. Le conflit risque de s'envenimer s'il échoue dans sa mission.</p> <p>Les opérations de maintien de la paix doivent préserver la santé et la sécurité du personnel et des populations locales, ainsi que leurs moyens de subsistance.</p>

Documents de référence

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents a) référencés dans ce cours, ainsi que b) la bibliographie nécessaire pour la préparation des cours du formateur :

- [Charte des Nations Unies, 1945](#)
- [Principes et orientations des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, également dénommé « Doctrine fondamentale »\), 2008](#)
- [Modifications ultérieures du modèle de mémorandum d'accord signé par les Nations Unies et les pays fournisseurs de contingents \(A/61/19/REV. 1 \(SUPP\)\)](#)
(L'Annexe comprend les 10 règles du Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus des Nations Unies, « Nous sommes les casques bleus des Nations Unies », extrait du rapport de l'assemblée générale du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et du groupe de travail correspondant sur la reprise de la session de 2007 (A/61/19 Partie III).)
- [Dix règles du Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus des Nations Unies, « Nous sommes les casques bleus des Nations Unies », 1998 \(voir aussi le « Document » du Cours 3.3\)](#)
- [Résolution 1625 du Conseil de sécurité \(2005\) sur les menaces contre la paix et la sécurité internationales \(S/RES/1625\)](#)
- [Discours du président du Conseil de sécurité en 2007 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard aux conflits et aux ressources naturelles \(S/PRST/2007/22\)](#)
- [Discours du président du Conseil de sécurité en 2011 : sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, eu égard à la sécurité et au changement climatique \(S/PRST/2011/15\)](#)

- Stratégie globale d'appui aux missions sur le terrain des Nations Unies, 2010 (A/64/633)
- Objectifs en matière de développement durable (ODD)
- Politique environnementale des missions sur le terrain des Nations Unies, développée sous l'égide du DOMP et du DAM, 2009
- Politique de gestion des déchets pour les missions sur le terrain des Nations Unies, développée sous l'égide du DOMP et du DAM, 2015
- Stratégie environnementale du DAM (Sommaire), 2017
- PNUE, « Greening the Blue Helmets » : Environnement, ressources naturelles et opérations de maintien de la paix des Nations Unies, 2012
- PNUE, Protection de l'environnement en période de conflit armé : inventaire et analyse du droit international, 2009

Autres Ressources

Informations sur les Nations Unies

Le site Web des opérations de maintien de la paix de l'ONU :

<http://www.un.org/en/peacekeeping/>

Premières résolutions du Conseil de sécurité sur les mandats confiés aux missions de maintien de la paix : <http://www.un.org/en/sc/documents/resolutions/>

(Vous devez connaître l'année de début, le pays et le numéro de la résolution correspondant à la mission que vous recherchez). Pour obtenir ces informations, déterminez le nom de cette mission à l'aide des liens suivants :
<http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/current.shtml>
<http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/past.shtml>)

Le site Web du DOMP dédié à l'environnement et au développement durable :

<http://www.un.org/en/peacekeeping/issues/environment/>

Le site Web du Programme de protection de l'environnement des Nations Unies (PNUE) : <http://unep.org/>

« Greening the Blue » : <http://www.greeningtheblue.org/what-the-un-is-doing/united-nations-environment-programme-unep>

Fiche d'information sur la Stratégie globale d'appui aux missions sur le terrain des Nations Unies :

http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/GFSS_Fact_Sheet.pdf

Documents relatifs aux Nations Unies

Les documents relatifs aux Nations Unies sont disponibles sur les sites Web suivants : <http://www.un.org/en/documents/index.html> (recherche par cote, par exemple A/63/100)

Orientations du DOMP et du DAM

La base de données des politiques et pratiques est le référentiel utilisé pour toutes les orientations officielles du DOMP et du DAM : <http://ppdb.un.org> (uniquement accessible depuis le réseau des Nations Unies). Les documents d'orientation officiels de maintien de la paix sont également accessibles sur la plate-forme de ressources de maintien de la paix : <http://research.un.org/en/peacekeeping-community>

Les formateurs sont invités à se procurer les dernières orientations.

Vidéos relatives aux Nations Unies

Les vidéos relatives aux Nations Unies sont disponibles sur YouTube :
<https://www.youtube.com/user/unitednations>

« Beyond Scarcity » (5:20 minutes)

Autres ressources pédagogiques

Ces ressources sont disponibles sur le site Web « Greening the Blue » :
<http://www.greeningtheblue.org/resources>

L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR, United Nations Institute for Training and Research) propose une « formation environnementale » :
<https://www.unitar.org/environment>

Les responsables de l'environnement du DOMP et du DAM travaillant au siège des Nations Unies ou dans le cadre d'une mission fournissent d'autres informations ou conseils sur les questions traitées dans ce cours.

Module 3 : Agents individuels de maintien de la paix

Cours

3.5



L'environnement et les ressources
naturelles



Pertinence

- Les effets de l'environnement sur nos conditions de vie, et inversement
- La santé et le bien-être, et les économies réalisées aux fins de la mission



Acquis

Les participants seront en mesure :

- de définir le terme « environnement », ainsi que le principe « Do No Harm » (« Ne pas Nuire ») ;
- d'expliquer pourquoi il est primordial de tenir compte de l'environnement et des ressources naturelles, et de savoir les gérer et les préserver ;
- de répertorier les différentes mesures de protection de l'environnement s'inscrivant dans le cadre du programme des « 4R ».



Vue d'ensemble du cours

1. Définitions
2. Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)
3. L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles
4. Les directives et les politiques
5. Les rôles et les responsabilités
6. Les compétences de chaque membre du



Activité pédagogique 3.5.1

Vidéo : *Beyond Scarcity*

Consignes :

- Répertoriez les moyens illustrant l'importance de l'eau pour notre survie.
- Que se passe-t-il si l'eau vient à manquer ?
- Pourquoi est-il primordial de gérer l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau ?

Durée : 10 minutes

- Vidéo : 5:20 minutes
- Discussion : 3 minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=3jYr8MFTXrM>

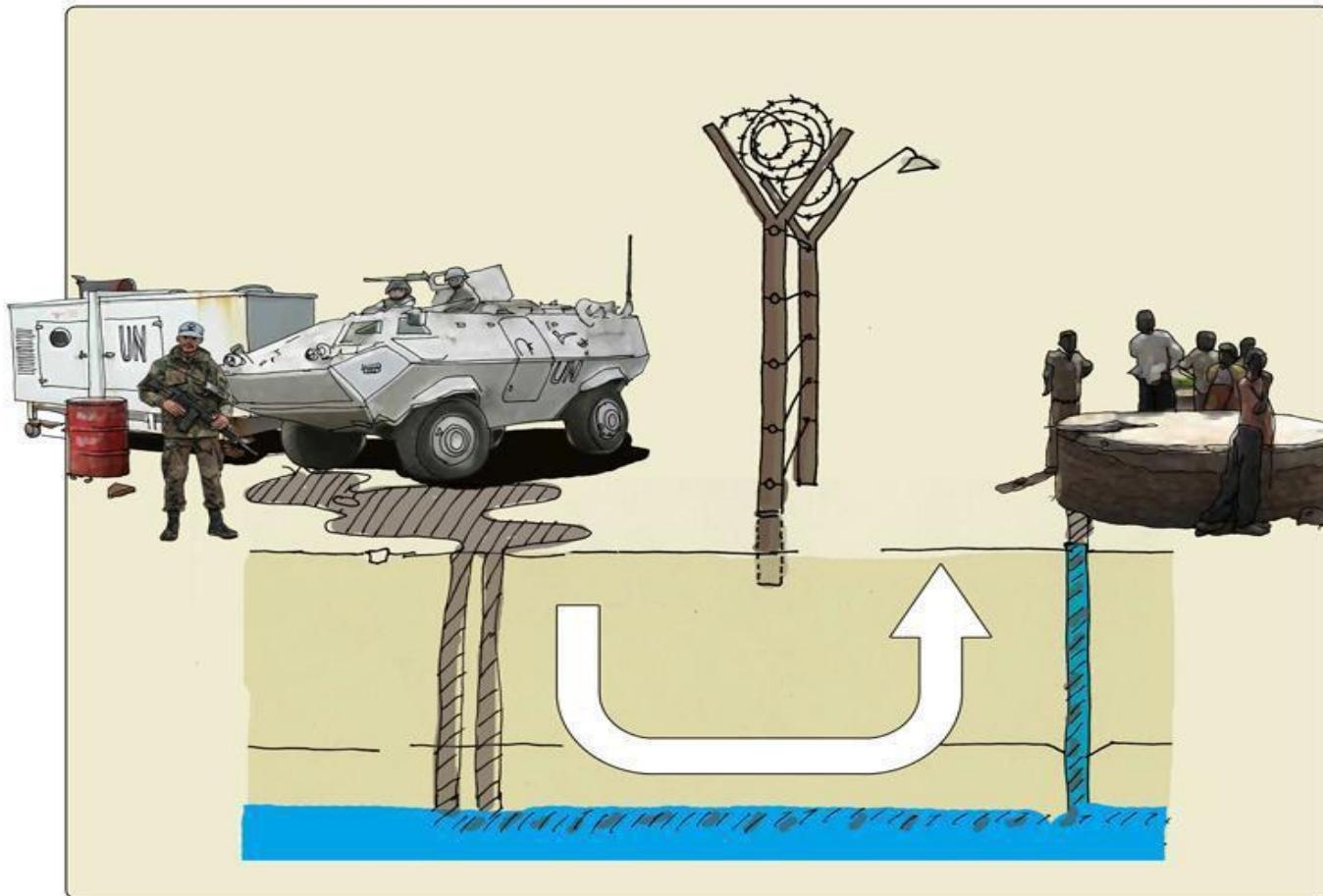


1. Définitions

- **Environnement** : cadre physique où nous évoluons, y compris le climat, la géographie, la géologie, l'homme, la faune et la flore, les ressources naturelles, ainsi que les liens entre tous ces éléments.
- **Ressources naturelles** : sources réelles ou potentielles de subsistance, de richesse et de bien-être, telles que l'eau, l'air, le bois, la terre, les sols, les minéraux, etc. Elles peuvent être renouvelables ou non renouvelables.
- **Ressources culturelles** : patrimoine culturel ; elles peuvent être tangibles ou intangibles.



2. Le principe « Ne pas nuire »





Activité pédagogique

3.5.2

Les effets sur l'environnement

Consignes :

- Tenez compte des éléments suivants : l'eau, l'énergie, les déchets solides et toxiques, les eaux usées, la faune et la flore, les ressources historiques et culturelles.
- Discutez des effets que la mission peut avoir sur ces éléments.

Durée : 5 minutes

- Réflexion : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes



3. L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles

- Désigne des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer
- Permet de maintenir la paix
- Défend la réputation des Nations Unies
- Rend les missions plus efficaces
- Fait partie intégrante de vos obligations



Environnements fragiles, ressources rares

- Situations post-conflit concernant des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles (l'eau, la terre) viennent à manquer
- Problématiques communes (la déforestation, la concurrence liée à l'exploitation des sols fertiles et l'accès insuffisant à l'eau potable)
- Afrique, Moyen-Orient (faibles ressources en eau)
- Graves effets environnementaux et culturels pouvant être directement liés à un conflit
- Limitation des moyens existant à l'locale





Permet de maintenir la paix

- Conflits attisés par les recettes de l'exploitation des ressources naturelles, gestion des ressources insuffisantes
- Marginalisation et dommages environnementaux
- Mandats plus systématiques concernant le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- 19 opérations de maintien de la paix mandatées par les Nations Unies de 1948 à 2016
- Coopération environnementale visant à consolider la paix





Défend la réputation des Nations Unies

- Actions et inactions affectant la perception du public et la reconnaissance des missions
- Réputation de partenaire de la paix des Nations Unies permettant d'améliorer les relations



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies



Rend les missions plus efficaces

- Avantages liés à la limitation des effets sur l'environnement : réalisation d'économies, préservation de la santé, du bien-être et de la sécurité des populations locales
- Renforce l'excellence opérationnel





Fait partie intégrante de vos obligations

- Prendre des mesures concrètes, donner l'exemple
- Maintien de la paix des Nations Unies (fait partie intégrante de l'initiative « **Greening the Blue** »)





4. Les directives et les politiques

- Discours du président du Conseil de sécurité (2007)
- Décision du Conseil des chefs de secrétariat (2007)
- Stratégie globale d'appui aux missions sur le terrain (2010)
- Appel du secrétaire général à l'évolution des Nations Unies vers la neutralité climatique d'ici 2020
- Objectifs en matière de développement durable (ODD)
- Politique environnementale des missions sur le terrain des Nations Unies (2009)
- Politique de gestion des déchets pour les missions sur le terrain des Nations Unies (2015), développée sous l'égide du DOMP et du DAM





5. Les rôles et les responsabilités

- Chaque mission sur le terrain doit fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.
- Certaines responsabilités incumbent à la direction des missions et au personnel indispensable y participant
- Vous engagez également votre responsabilité ; vous devez en tenir compte dans votre conduite





6. Les compétences de chaque membre du personnel de maintien de la paix

Réduire

Réutiliser

Recycler

Récupérer



« Réduisez » ou « préservez » l'utilisation des ressources naturelles

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer

- Économisez l'eau.
- Produisez moins de déchets.
- Éteignez le moteur pour économiser le carburant et l'électricité.
- Préservez l'énergie : éteignez vos ventilateurs et/ou radiateurs, et rusez pour obtenir la température souhaitée.





« Réutilisez » vos déchets

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer

- Réutilisez le papier.
- Servez-vous des sacs et piles réutilisables, etc.
- Réutilisez les bouteilles d'eau.
- Nombreux sont les objets dénommés « déchets » qui peuvent constituer une **Ressource** (par exemple, des pneus utilisés comme parois de rétention des sols).





« Recyclez » vos déchets

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer

- Recyclez vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet dans le cadre de la mission.
- Triez-les (par exemple, les déchets toxiques).
- La première mesure doit consister à produire moins de déchets.
- Faites appel aux **stations de traitement des eaux usées** pour mettre en œuvre le recyclage et l'utilisation de l'eau.
- Utilisez les restes alimentaires pour faire du compost à des fins d'épandage.





« Récupérez » vos déchets

- Récupérez les matériaux ou l'énergie des déchets dont vous ne pouvez pas réduire la production, ou que vous ne pouvez pas réutiliser ni recycler.

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer





Activité pédagogique

3.5.3

Les pratiques, les actions et les responsabilités

Consignes :

- Observez les photos.
- Quels sont les pratiques et effets négatifs ?
- Quelles sont les meilleures pratiques ?
- Quels changements ou solutions proposez-vous ?

Durée : 10 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes



Résumé des messages principaux

- Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») invite à respecter l'environnement.
- Préserver l'environnement et les ressources naturelles (rares et vulnérables) permet de maintenir la paix, de défendre la réputation des Nations unies et de rendre les missions plus efficaces ; tel est votre devoir.
- Agissez : réduisez votre production de déchets, réutilisez-les, recyclez-les et récupérez-les.



Questions

Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies



Activité pédagogique

**Évaluation de
l'apprentissage**

Activités pédagogiques

Vous trouverez ci-dessous les consignes détaillées fournies pour chaque activité pédagogique. Voici un aperçu des activités pédagogiques parmi lesquelles le formateur doit choisir :

Numéro	Intitulé	Méthodes	Durée
3.5.1	Vidéo : <i>Beyond Scarcity</i>	Vidéo, groupe de discussion	10 minutes
3.5.2	Les effets sur l'environnement	Réflexion	5-25 minutes
3.5.3	Les pratiques, les actions et les responsabilités	Supports visuels, questions	10-25 minutes

Activité pédagogique

3.5.1

Vidéo : *Beyond Scarcity*

MÉTHODE

Vidéo, groupe de discussion

OBJECTIF

Tenir compte de l'importance des ressources naturelles et de la nécessité de les préserver

DURÉE

10 minutes

- Vidéo : 5:20 minutes
- Discussion : 3 minutes

CONSIGNES

- Répertoriez les moyens illustrant l'importance de l'eau pour notre survie.
- Que se passe-t-il si l'eau vient à manquer ?
- Pourquoi est-il primordial de gérer l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau ?

<https://www.youtube.com/watch?v=3jYr8MFTXrM>

RESSOURCES

- Activité pédagogique : consignes

Conseils d'utilisation : les vidéos constituent d'excellents supports visuels. Elles aident les casques bleus à se préparer et leur montrent ce à quoi ils doivent s'attendre. D'autres vidéos courtes sont également disponibles sur YouTube.

Préparation

- Source : Site YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=3jYr8MFTXrM>
- Accédez à la vidéo pour la visionner. Déterminez les questions que vous souhaitez poser, ainsi que la durée globale disponible pour cette activité pédagogique.
- Vérifiez la connectivité et le matériel nécessaire au visionnage de la vidéo. Veillez à tout avoir à portée de main avant la session. Vérifiez la disposition des sièges, les lignes de visibilité et la qualité du son.

Consignes

1. Présentez la vidéo.
 2. Diffusez-la.
 3. Posez des questions générales sur cette vidéo.
 - a) En quoi l'eau est-elle si importante pour notre survie ?
 - b) Que se passe-t-il si l'eau vient à manquer ?
 - c) Pourquoi est-il primordial de gérer l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau ?
- Si le temps le permet, vous pouvez poser des questions plus ciblées sur cette vidéo en vous appuyant sur la préparation.

Activité pédagogique

3.5.2

Les effets sur l'environnement

MÉTHODE

Réflexion

OBJECTIF

Tenir compte des effets potentiels de la mission sur l'environnement

DURÉE

Version abrégée : 5 minutes

- Réflexion : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

Version complète : 25 minutes

- Réflexion : 10 minutes
- Discussion : 15 minutes

CONSIGNES

- Tenez compte des éléments suivants : l'eau, l'énergie, les déchets solides et toxiques, les eaux usées, la faune et la flore, les ressources historiques et culturelles.
- Discutez des effets que la mission peut avoir sur ces éléments.

RESSOURCES

- Activité pédagogique : consignes
- Réponses aux questions
- Photos

 **Activité pédagogique 3.5.2**

Image 1



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

Préparation

- Relevez des exemples d'effets précis sur l'environnement liés aux missions et à la présence des casques bleus, concernant les points suivants :
 1. L'eau
 2. L'énergie
 3. Les déchets solides
 4. Les déchets toxiques
 5. Les eaux usées
 6. Les espèces d'animaux sauvages et les plantes/forêts
 7. Les ressources naturelles précieuses (l'or, le coltan, le diamant et autres pierres précieuses)
 8. Les ressources historiques et culturelles

Consignes

1. Présentez l'activité. Une mission de maintien de la paix ne peut pas éviter de produire des effets sur l'environnement. Elle peut tenter de minimiser les effets négatifs et appliquer les meilleures pratiques.

« Le principal rôle des forces internationales de maintien de la paix et des organisations humanitaires est de consolider la paix et de venir en aide aux populations vulnérables dans les moments difficiles et douloureux. Mais elles doivent également veiller à laisser une empreinte écologique minimale de par leur présence et les opérations qu'elles mettent en œuvre, et ne pas aggraver une situation environnementale déjà précaire, qui peut être un vecteur de conflit », a indiqué dernièrement M. Steiner (directeur exécutif du Programme de protection de l'environnement des Nations Unies).

Selon le nouveau programme de partenariat du DOMP, « une approche écologiquement plus responsable nécessite une réflexion et des compétences nouvelles ».

2. Invitez les participants à se détendre. Lorsque vous mentionnez chaque point, demandez-leur d'imaginer ou de visualiser une mission de maintien de la paix, ainsi que les opérations courantes. Quels effets les opérations individuelles et les opérations de la mission ont-elles sur l'environnement ?
3. Résumez les messages principaux pour conclure.
 - a) La problématique de l'environnement est identique à la problématique hommes-femmes. Elles semblent neutres à première vue, mais ont en réalité des effets négatifs.
 - b) Les Nations Unies invitent les casques bleus à tenir compte de a) leur environnement et des b) effets des opérations qu'ils réalisent.
 - c) Mettez l'accent sur les « 4R environnementaux » : réduire, réutiliser, recycler, récupérer. Le terme « récupérer » implique de trouver de nouvelles façons d'utiliser un objet. Invitez les participants à avoir une empreinte environnementale aussi réduite que possible.

Activité complémentaire

Demandez aux participants d'effectuer des recherches indépendantes sur le site Web « Greening the Blue » des Nations Unies. Il fournit des exemples d'opérations menées par différents fonds, programmes et organisations des Nations Unies. Les participants glaneront peut-être ainsi des idées sur les opérations que les casques bleus peuvent mener à bien.

3.5.2 Réponses aux questions : Les effets sur l'environnement

Les points indiqués dans la colonne « Effets des opérations de maintien de la paix » proviennent de la page Web <http://www.greeningtheblue.org/case-study/blue-helmets-prepare-go-green>.

Aspect de l'environnement	Opérations des missions et des casques bleus
1. L'eau	Reportez-vous aux points répertoriés dans le Cour 3-5.
2. L'énergie	<p>En 2009, le DAM procède à l'inventaire des gaz à effet de serre émis lors des missions sur le terrain, dans le cadre de l'évolution vers la neutralité climatique du Programme de protection de l'environnement des Nations Unies. Il étudie les gaz à effet de serre et l'équivalent CO₂ émis par des sources différentes. Il s'agit entre autres du trafic aérien (vols commerciaux, avions des Nations Unies, relève des contingents), de la circulation routière, des réfrigérants, de la production et de l'achat d'énergie. Le DAM en conclut qu'environ 1 million de tonnes d'équivalent CO₂ ont été émis lors des opérations de maintien de la paix en 2008, soit près des 2/3 de la quantité globale d'équivalent CO₂ produite par toutes les Nations Unies, 1,7 million de tonnes.</p> <p>« Globalement, il ressort de cette étude que la quantité d'équivalent CO₂ émise pour l'ensemble de l'année 2008 (environ 9 tonnes par membre du personnel) lors d'une mission de maintien de la paix est supérieure d'une tonne à celle émise pour un résident de l'Union européenne.</p> <p>La quantité de gaz d'équivalent CO₂ émis dans le cadre du maintien de la paix est nettement plus importante si on la compare à celle émise pour les résidents des pays hôtes. ... Autrement dit, les opérations de maintien de la paix produisent exactement les mêmes effets que les missions des pays développés lorsqu'elles sont déployées dans les pays en voie de développement. »</p> <p>Les opérations de maintien de la paix ne sont donc pas en soi des modèles à suivre. La politique mise en œuvre sous l'égide du DOMP et du DAM vise à « obtenir une empreinte et des missions plus sensibles à l'écologie. »</p>
3. Les déchets solides	Au Soudan, la MINUSS et la Suède ont investi 5 millions de dollars dans la construction d'installations de traitement de l'eau et des eaux usées, et d'installations permettant
4. Les déchets toxiques	

5. Les eaux usées	<p>d'utiliser efficacement l'eau et l'électricité dans les bases militaires. L'objectif est de réduire la consommation d'eau de 30 pour cent, la consommation d'électricité de 25 pour cent et la quantité de déchets produits de 60 pour cent.</p>
6. Les espèces d'animaux sauvages et les plantes/forêts	<p>« Le déploiement expéditif des missions de maintien de la paix peut malencontreusement contribuer à la dégradation de l'environnement. Par exemple, l'abattage des arbres pour la construction des camps, même dans les régions les plus arides. Outre l'abattage de centaines d'arbres pour installer leurs camps au Darfour, par exemple, les missions de maintien de la paix des Nations Unies et les organisations humanitaires ont choisi d'aider l'économie locale en achetant des briques de construction sur place au lieu de les importer. Ce marché « éclair » des briques et autres produits en bois a incité les Darfouriens à abattre et à brûler encore plus de pans de forêts, alors qu'ils étaient déjà sur le déclin, pour produire ces matériaux. »</p> <p>13 missions participent à la campagne « Billion Tree » du Programme de protection de l'environnement des Nations Unies. Les participants ont fourni ou planté 118 000 arbres.</p> <p>La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora), est adoptée en 1973 et entre en vigueur en 1975. Son objectif est de veiller à ce que le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages ne mette pas en péril leur survie.</p> <p>Plus de 35 000 espèces sont protégées à des degrés divers (5 000 espèces végétales et 29 000 espèces animales). La surexploitation constitue une menace pour chacune. Les casques bleus sont invités à éviter d'acheter des produits fabriqués ou dérivés de l'exploitation de ces espèces menacées (reportez-vous au préalable aux Annexes de la CITES).</p> <p>Annexe 1 : 1 200 espèces sont menacées d'extinction. Le commerce d'espèces d'animaux sauvages capturés</p>

	<p>est illicite. Exemples : l'éléphant d'Afrique, toutes les espèces de rhinocéros et le gorille de l'Ouest.</p> <p>Annexe 2 : 21 000 espèces. Ces espèces ne sont pas menacées d'extinction, mais elles peuvent l'être en l'absence de réglementation stricte du commerce international.</p> <p>Annexe 3 : 170 espèces pour lesquelles un État membre a demandé la mise en place d'une réglementation aux autres États membres signataires de la CITES. Exemples : le perroquet gris d'Afrique et le lignum vitae ou « bois de fer ».</p> <p>(Source : Wikipédia)</p>
7. Les habitats des animaux sauvages	<p>Un conflit peut détruire les habitats et réduire ainsi la biodiversité et les perspectives de reprise économique.</p> <p>Le terme « biodiversité » implique l'existence de différents types de vie biologique. Les écosystèmes sains présentent différents types de vie. Les casques bleus peuvent inviter les populations locales à préserver la biodiversité et à éviter de lui nuire personnellement.</p>
8. Les ressources naturelles précieuses (l'or, le coltan, le diamant et autres pierres précieuses)	<p>Les ressources naturelles précieuses peuvent attiser et financer les conflits. Exemples : les diamants de sang au Libéria, l'or et le coltan en République démocratique du Congo. L'État islamique (EI) vend du pétrole pour financer les activités terroristes.</p>
9. Les ressources culturelles et historiques	<p>Les objets culturels et historiques peuvent être proposés à la vente. Un archéologue cite cinq bonnes raisons pour <u>ne pas les acheter</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Il peut s'agir de faux. 2. Dans le cas contraire, leur vente peut s'avérer illicite, selon la convention de l'UNESCO de 1970 sur le patrimoine culturel. 3. Ce type de commerce contribue à attiser les guerres et les conflits mondiaux. Exemples : en Syrie, en Égypte et en Irak. « Le marché lucratif des antiquités implique que les conflits entraînent parfois la profanation, la destruction ou la restitution d'objets anciens et de sites archéologiques et/ou historiques moyennant rançon. » 4. Ils ont peut-être été volés sur des sites

	<p>archéologiques.</p> <p>5. Ils ne peuvent pas non plus être cédés aux musées, qui ont durci la réglementation. « Si la provenance de l'objet n'est pas claire, aucun musée ne l'acceptera. »</p> <p>Kristina Killgrove. <i>Five Reasons You Shouldn't Buy that Ancient Artifact</i>. Revue Forbes. Science.</p> <p>http://www.forbes.com/sites/kristinakillgrove/2015/06/12/five-reasons-you-shouldnt-buy-that-ancient-artifact/</p> <p>Un grand nombre d'objets anciens ont été dérobés au musée national lors du conflit irakien.</p> <p>En Syrie, ils ont été échangés contre des armes selon un trafiquant syrien cité dans un article de Time : « La guerre fait marcher les affaires. ... Nous achetons les antiquités à un prix intéressant, puis nous vendons les armes très chères. » Le marché devrait encore mieux se porter d'après lui. « Les combattants alliés aux groupes de l'Armée syrienne libre (ASL), opposés au régime du président Bashar al-Assad, lui ont indiqué qu'ils sont en train de créer une association de pêcheurs dédiée à la recherche d'antiquités pour financer la révolution. Les rebelles ont besoin d'être armés ; les antiquités sont un moyen simple d'acheter des armes. »</p> <p>Aryn Baker, Madjel Anjar, Liban. "Syria's Looted Past: how Ancient Artifacts are being Traded for Guns".</p> <p>http://world.time.com/2012/09/12/syrias-looted-past-how-ancient-artifacts-are-being-traded-for-guns/</p>
10. La législation environnementale	Les missions doivent respecter la législation environnementale des pays hôtes. En l'absence de législation environnementale, ou si quelques dispositions existent, les missions doivent se conformer aux conventions environnementales multilatérales signées pour établir des normes minimales.
11. Les effets sur le conflit	La pénurie de ressources peut être à l'origine de conflits. En outre, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies peuvent exacerber les conflits. Il ressort de l'initiative « New Horizon », lancée par le DOMP, que « par exemple, les changements climatiques... »

	<i>constituent une menace pour de nombreux États et contribuent au développement d'une instabilité politique et sécuritaire. »</i>
12. Les crises environnementales	Selon la Politique environnementale mise en place en 2009 pour les missions sur le terrain des Nations Unies, chaque mission de maintien de la paix doit définir des indicateurs et des objectifs concernant les questions environnementales, ainsi qu'un plan de gestion des urgences en cas de crise environnementale.

3.5.2 Photos : Les effets sur l'environnement

Disponibles sous forme de diapositives pour l'activité pédagogique.

Numéro de la photo	Description
1. 	L'eau
2. 	L'énergie
3. 	Les déchets solides
4. 	Les déchets toxiques
5. 	Les eaux usées

6.	<p>Les espèces d'animaux sauvages et les plantes/forêts</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Activité pédagogique 3.5.2</p> <p>Image 6</p>  <p>Activité de formation des formateurs au déplacement de 2017 des Nations Unies</p> </div>
7.	<p>Les ressources naturelles précieuses (l'or)</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Activité pédagogique 3.5.2</p> <p>Image 7</p>  <p>Activité de formation des formateurs au déplacement de 2017 des Nations Unies</p> </div>
8.	<p>Les ressources culturelles et historiques ; la mosquée de Tombouctou (construite en 1327), au Mali, en Afrique de l'Ouest.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Activité pédagogique 3.5.2</p> <p>Image 8</p>  <p>Activité de formation des formateurs au déplacement de 2017 des Nations Unies</p> </div>

Activité pédagogique

3.5.3

Les pratiques, les actions et les responsabilités

MÉTHODE

Supports visuels, questions

OBJECTIF

Étudier les questions environnementales et les meilleures pratiques utilisées dans le cadre des missions de maintien de la paix des Nations Unies, et renforcer la responsabilité collective

DURÉE

Version abrégée : 10 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes

Version complète : 25 minutes

- Introduction : 2 minutes
- Travail de groupe : 10-12 minutes
- Comptes-rendus : 10-12 minutes
- Conclusion : 1 minute

CONSIGNES

- Observez les photos.
- Quels sont les pratiques et effets négatifs ?
- Quelles sont les meilleures pratiques ?
- Quels changements ou solutions proposez-vous ?

RESSOURCES

- Activité pédagogique : consignes
- Photos



Activité pédagogique 3.5.3

Image 1



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies

Préparation

- Examinez les supports visuels et autres documents. Les photos sont disponibles dans le cadre de l'utilisation des diapositives d'introduction du cours. Elles sont classées dans quatre catégories :
 1. la sensibilisation à l'environnement ;
 2. la logistique ;
 3. l'utilisation des ressources naturelles ;
 4. la gestion des déchets.
- Divisez les participants en quatre groupes. Imprimez une catégorie de photos pour chaque groupe. Si la salle de cours est assez grande, imprimez plusieurs catégories de photos pour chaque groupe.
- Préparez une feuille coulissante ou pour tableau de conférence contenant les questions sur lesquelles ces groupes vont travailler :
 - Quels **pratiques et effets négatifs** observez-vous ?
 - Quelles **meilleure pratiques** ces photos représentent-elles ?
 - Quels **changements ou solutions** pouvez-vous proposer pour améliorer les pratiques environnementales ?
 - Quelles sont vos **responsabilités** dans ce domaine ?
- Préparer des feuilles pour tableau de conférence ou des panneaux pour noter les différents points concernant les rôles et les responsabilités.

Consignes

1. Présentez l'activité et les groupes, et indiquez la durée. Distribuez les catégories de supports visuels ou projetez les photos figurant sur les diapositives. Demandez aux groupes de coller les photos sur une feuille pour tableau de conférence et notez les points abordés lors de la discussion pour établir un compte-rendu.
2. Informez les participants lorsque le temps imparti est presque écoulé, afin que les groupes puissent terminer leurs comptes-rendus.
3. Pour ce qui est des comptes-rendus, demandez aux participants de relever les points concernant les rôles et les responsabilités. Demandez-leur de se lever et de se déplacer pour observer les photos publiées pour ces comptes-rendus. Invitez-les à faire part de leurs commentaires et suggestions, notamment sur les solutions.
4. Regroupez les points concernant les rôles et les responsabilités lorsque tous les groupes ont terminé leurs comptes-rendus. Les photos représentent plusieurs casques bleus contribuant à l'assainissement de l'environnement. Demandez aux participants ce qu'ils observent. Des déchets et détritus en tous genres jonchent le paysage. Notez les différents points sur les feuilles de tableau de conférence préparées.
5. Résumez les messages principaux et concluez. Les messages principaux sont entre autres les suivants :
 - a) les pratiques environnementales n'ont pas toujours été dans le point de mire des opérations de maintien de la paix ;
 - b) le changement climatique et autres développements environnementaux impliquent qu'elles le sont désormais ;
 - c) le comportement de chaque membre du personnel de maintien de la paix peut faire la différence ;
 - d) le principe visant à ne pas nuire à l'environnement est un indicateur ;

- e) nous devons tous surveiller les effets que nous produisons et proposer les points à améliorer dans le cas des pratiques négatives.

Activité complémentaire

Invitez les participants déjà expérimentés en maintien de la paix à faire part de leurs observations sur les pratiques environnementales appliquées dans les missions, qu'elles soient positives ou négatives.

3.5.3 Photos : Les pratiques, les actions et les responsabilités

Disponibles sous forme de diapositives pour l'activité pédagogique.

Numéro de la photo	Description
1. <small>Modèles de formation de base prédictable au déploiement de 2017 des Nations Unies</small>	Patrouilles régulières de la MINUSS à Malakal, au Soudan du Sud (périmètre de la composante MINUSS)
2. <small>Modèles de formation de base prédictable au déploiement de 2017 des Nations Unies</small>	Des casques bleus de la MINUAD participent à une campagne de nettoyage du marché d'Amdafasu à El Fasher, au Darfour du Nord. Les troupes rwandaises opèrent dans le cadre de la MINUAD (United Nations African Union Hybrid Operation in Darfur - Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour).
3. <small>Modèles de formation de base prédictable au déploiement de 2017 des Nations Unies</small>	Programme de fours économies du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies, au Darfour du Nord. Cette photo a été prise dans un camp de réfugiés près de Tawila, au Darfour du Nord. Des milliers de femmes du camp bénéficient de l'initiative sur la Sécurité d'accès au bois et aux énergies alternatives en situation d'urgence (SAFE, Safe Access to Firewood and Alternative Energy), lancée par le PAM. Les fours économies permettent de réduire la quantité de bois de chauffage nécessaire, et la déforestation par la même occasion.
4. <small>Modèles de formation de base prédictable au déploiement de 2017 des Nations Unies</small>	La MINUAD (United Nations African Union Hybrid Operation in Darfur - Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour) finance l'achat de combustibles pour les stations de pompage du système d'irrigation des rizières dans le cadre d'un projet à impact rapide. Système d'irrigation des rizières.
5. <small>Modèles de formation de base prédictable au déploiement de 2017 des Nations Unies</small>	Des casques bleus béninois et maliens des Nations Unies se portent volontaires pour nettoyer tout un quartier à Bamako, au Mali, dans le cadre d'opérations organisées par les Volontaires des Nations Unies.



Activité pédagogique 3.5.2

Image 1





Activité pédagogique 3.5.2

Image 2





Activité pédagogique 3.5.2

Image 3





Activité pédagogique 3.5.2

Image 4





Activité pédagogique 3.5.2

Image 5





Activité pédagogique 3.5.2

Image 6





Activité pédagogique 3.5.2

Image 7





Activité pédagogique 3.5.2

Image 8





Activité pédagogique 3.5.3

Image 1



Modules de formation de base préalable au déploiement de 2017 des Nations Unies



Activité pédagogique 3.5.3

Image 2





Activité pédagogique 3.5.3

Image 3





Activité pédagogique 3.5.3

Image 4





Activité pédagogique 3.5.3

Image 5



Évaluation

Conseils d'utilisation : Les types de questions d'évaluation sont les suivants :

- 1) Question narrative
- 2) Question à compléter ou à terminer
- 3) Question vrai/faux

Combinez ces types de questions de différentes manières pour les utiliser avant et après l'évaluation. Chaque type d'évaluation couvre différents contenus. Aucune partie ne couvre tous les acquis. Veillez à poser plusieurs types de questions d'évaluation pour chaque acquis lorsque vous les combinez.

Les questions d'évaluation correspondent à trois principaux types d'utilisations : a) poser une question de manière informelle à l'ensemble du groupe, b) attribuer une question de manière semi-formelle à des groupes restreints ou c) soumettre de manière formelle à chaque participant plusieurs questions auxquelles il doit répondre par écrit.

Ce cours regroupe des informations ayant trait à différents domaines : l'environnement, les ressources naturelles, le maintien de la paix. La plupart sont nouvelles. Pensez à faire passer l'évaluation aux participants par groupes, et non individuellement.

- Utilisez la technique de l'« appel et de la réponse » : posez une question et demandez aux participants d'y répondre en s'aidant mutuellement. Il ne s'agit pas d'une réflexion en groupe, qui est un processus rapide. Invitez les participants à prendre le temps nécessaire pour réfléchir à chaque question.
- Il existe plusieurs bonnes réponses pour un grand nombre de questions. Utilisez une seule réponse par tableau jusqu'à ce que la question soit résolue. Invitez les participants à ajouter d'autres points, notamment concernant leur expérience en maintien de la paix. Utilisez à cet effet les informations figurant dans la colonne des réponses.

Questions d'évaluation concernant le Cours 3.5	
Questions	Réponses
Question narrative	
<p>Remarque : réalisez des évaluations narratives sous forme de questions, de demandes ou de consignes.</p> <p>1. Expliquez les principaux liens entre l'environnement et le maintien de la paix.</p> <p><i>Les participants vont répondre de manière différente, en utilisant leur propre vocabulaire. Évaluez-les au moins sur deux points importants dans chaque catégorie, pour les</i></p>	<p>Le lien entre la vie et l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque geste a des effets sur l'environnement, y compris dans les situations de maintien de la paix. ▪ L'environnement préserve la vie, y compris dans les missions et les pays hôtes. ▪ Ce lien est étroit : ce qu'il advient d'un élément se répercute sur tous les autres.

<p>questions 1 et 2.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préserver l'environnement relève du bon sens ; sinon, nous en pâtirions tous. ▪ L'activité des hommes transforme ▪ L'environnement et contribue au réchauffement de la planète. Nous devons tous développer une connaissance de l'environnement et des pratiques de préservation. <p>Le lien avec le maintien de la paix</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Nations Unies s'engagent à réduire les effets sur l'environnement des opérations qu'elles mènent à bien. Elles abordent le problème du changement climatique, la déforestation et autres questions environnementales. Les Nations Unies doivent prendre des mesures concrètes de protection environnementale, y compris les missions de maintien de la paix. ▪ Lorsqu'ils intègrent l'organisation, les casques bleus prennent la responsabilité d'en soutenir toutes les obligations, y compris en matière d'environnement. ▪ Les missions de maintien de la paix consomment davantage de ressources environnementales que dans le cadre d'autres opérations des Nations Unies. L'empreinte environnementale est importante. <ul style="list-style-type: none"> - Le transport, le carburant, l'eau, l'énergie, les déchets et les matériaux de construction sont autant d'éléments qui mettent encore plus sous pression des pays déjà vulnérables se remettant d'un conflit. - L'action des Nations Unies doit s'inscrire dans le cadre des solutions proposées, et non constituer un autre problème majeur. - Habituellement, elles déploient les casques bleus dans les régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer. Les opérations n'ayant pas d'effets importants sur les environnements résistants affectent gravement les environnements vulnérables. - Il convient d'améliorer certains points ; nous avons en effet tous besoin d'aide.
--------------------------	--

<p>2. Expliquez les principaux liens entre les ressources naturelles et le maintien de la paix.</p>	<p>Les liens entre les ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources naturelles, comme la terre, l'eau, l'énergie, le pétrole et le diamant, sont à l'origine de nombreux conflits. ▪ La vente illicite de ressources naturelles permet de financer celle des autres ressources naturelles : le pétrole, l'or et le diamant. ▪ Les conditions d'exploitation des êtres humains sont inhumaines : l'esclavage, le travail forcé, l'exploitation et le non-respect des droits fondamentaux. ▪ Les groupes terroristes vivent de la vente des ressources naturelles et culturelles, et des objets et œuvres historiques. ▪ En général, les Nations Unies déploient les missions de maintien de la paix dans des régions où la situation environnementale est précaire, et qui subissent les effets du changement climatique. ▪ Savoir dans quelle mesure les ressources naturelles (par exemple, le diamant, les objets et œuvres antiques) attisent les conflits permet aux casques bleus d'éviter de les acheter et de soutenir ainsi à leur insu les crimes, les conflits et la destruction de ces régions.
<p>3. En quoi les opérations des missions peuvent-elles nuire à l'environnement local, ainsi qu'à la santé et au bien-être des populations locales ?</p>	<p>Exemples</p> <p>Les déchets toxiques que les véhicules des Nations Unies produisent affectent la qualité de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les véhicules de l'organisation polluent les sols : le gazole ou les lubrifiants peuvent s'infiltrer dans les sols et toucher la nappe phréatique ; ▪ les populations locales peuvent puiser l'eau d'un puits s'approvisionnant directement dans la même nappe phréatique contaminée par les déchets toxiques d'une mission des Nations Unies. <p>Les besoins en construction accélèrent la déforestation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les besoins en matériaux de construction du personnel des missions peuvent accentuer le phénomène d'abattage des arbres pour obtenir le bois et le charbon nécessaires à la fabrication des

	briques (par exemple, au Darfour, on utilise un autre type de brique, ce qui a des conséquences positives pour l'environnement).
4. Qui est responsable en particulier dans une mission de la politique, de la réglementation et des objectifs en matière d'environnement ?	<p>L'ensemble du personnel : Depuis le sommet de la hiérarchie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les secrétaires généraux adjoints du DOMP et du DAM ; ▪ le RSSG/HOM ; ▪ le commandant de la Force ; ▪ le chef de la composante police ; ▪ le directeur/chef de l'appui aux missions, responsable désigné de la composante militaire ; ▪ le responsable désigné de la composante police ; ▪ le responsable de l'environnement ; ▪ le responsable de la gestion des déchets ; ▪ les services médicaux ; ▪ les services d'ingénierie ; ▪ le service du développement des politiques ; ▪ le service de gestion des conférences ; ▪ l'ensemble du personnel.
5. Décrivez la politique de gestion des déchets appliquée pour les missions sur le terrain des Nations Unies.	<p>L'organisation assume l'entièvre responsabilité des déchets qu'elle produit.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet : <ul style="list-style-type: none"> - de réduire les coûts ; - de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies ; - d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales ; - d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie ; ▪ de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission ; ▪ de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; ▪ de réutiliser, recycle et récupérer les déchets ; ▪ de bien mettre au rebut les autres déchets.
6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement ?	« Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. »
7. Les Nations Unies appliquent trois types de politiques et de directives	<ul style="list-style-type: none"> - La politique environnementale des missions sur le terrain des Nations

<p>en matière d'environnement. Quels sont-ils ? Pourquoi est-il important pour les casques bleus de les connaître ?</p> <p>Cette question ne porte pas sur le contenu des politiques mises en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> identifiez-les ; expliquez les raisons de leur existence. <p>Le but est de réfléchir sur les objectifs et les faits. Différentes questions d'évaluation traitent du contenu du cours sur ces politiques.</p>	<p>Unies (Ref.2009.6)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique de gestion des déchets des missions sur le terrain des Nations Unies (Ref.2015.6) - Le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) préconise de « respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte ». <p>Pourquoi est-ce important ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - parce que cette politique s'adresse à « L'ENSEMBLE du personnel » pour qu'il agisse dans le but de s'y conformer ; - soutenir cette politique permet également de soutenir la mission dans les principaux domaines d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> • l'amélioration des effets sur l'environnement ; • la préservation de la santé et du bien-être du personnel des Nations Unies et des populations locales ; • le renforcement de la perception du public et de la réputation de l'organisation ; • le respect de la législation ; • le fait de donner l'exemple. - Les Nations Unies invitent l'ensemble du personnel à connaître et à respecter chaque politique s'appliquant à son travail. Même si elles ne donnent aucune directive explicite à l'ENSEMBLE du personnel, les Nations Unies exigent que les casques bleus connaissent la doctrine s'appliquant à leur travail et à leur mission. <p>Le terme « doctrine » désigne tous les principes, positions et politiques de l'organisation guidant le maintien de la paix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les politiques, - les procédures, - les procédures normalisées d'exploitation, - les orientations, - les consignes, - les directives, - les mandats, - les conventions, - les traités, - les conventions. <p>Rappelez aux participants que ce processus</p>
---	--

	<p>s'inscrit dans la continuité de la charte des Nations Unies et qu'il tient compte du droit international et des conventions s'appliquant aux missions. Les modules de formation de base préalable au déploiement présentent aux casques bleus les principes fondamentaux à retenir. Les autres modules permettent de renforcer les notions de base.</p> <p>Si les Nations Unies proposent une formation continue comme compétence de base, c'est parce que le personnel a beaucoup à apprendre, ce qui prend du temps.</p> <p>Même si le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus ne concerne pas directement les civils, en connaître les dispositions permet d'en améliorer la résolution collective pour préserver l'environnement.</p>
8. Répertoriez les domaines où les missions de maintien de la paix des Nations Unies ont des effets sur l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'eau ; ▪ l'énergie ; ▪ les déchets solides et toxiques ; ▪ les eaux usées (eaux noires, eaux grises) ; ▪ la faune et la flore ; ▪ les ressources côtières et insulaires ; ▪ les ressources historiques et culturelles.
9. Citez des exemples de déchets solides et toxiques produits dans le cadre des missions de maintien de la paix.	<p>Les déchets solides</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les déchets fonctionnels ; ▪ les gravats ; ▪ les déchets métalliques ; ▪ les déchets alimentaires. <p>Les déchets toxiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les produits médicaux ; ▪ les huiles usagées ; ▪ les piles usagées ; ▪ les déchets électroniques ; ▪ les stocks de produits chimiques, les explosifs et les munitions.
10. Cinq domaines sont essentiels en matière d'environnement pour traiter les questions relatives aux casques bleus et aux missions de maintien de la paix. Citez-les et soulevez plusieurs points concernant chacun.	<p>L'eau, les déchets et l'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la sélection rigoureuse des sites, l'orientation des bâtiments dans l'organisation du camp ; ▪ les stations de traitement des eaux usées (recyclage de l'eau) : on en recense environ 400 dans le monde entier ; ▪ les générateurs hybrides permettant de réduire la consommation de combustibles, les émissions et la quantité de déchets produits ; ▪ la cession au pays hôte des installations et

	<p>équipements utilisés au départ de la mission ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les chauffe-eaux solaires. <p>Les plantes et les animaux sauvages – La faune et la flore</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ leur préservation favorise le bien-être ; ▪ les écosystèmes diversifiés sont plus sains (ils préservent la diversité des peuples autochtones) ; ▪ le braconnage, le commerce illicite d'espèces en voie d'extinction et les crimes fauniques sont à éviter ; ▪ la chasse ou la pêche non réglementée, l'acquisition de plantes et d'animaux vivants ou morts ; ▪ la construction de structures bloquant les corridors fauniques ou détruisant les habitats naturels. <p>La gestion des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la gestion appropriée des produits toxiques : <ul style="list-style-type: none"> - le marquage des différents sites comme lieux d'entreposage de produits toxiques et inflammables ; - la fermeture des conteneurs cylindriques et le marquage de leur contenu ; - la protection des cylindres contre la contamination des sols. ▪ la gestion des décharges (sécurisation du site, éloignement des animaux détritivores) ; ▪ la quantité de déchets produits. <p>Les économies de carburant et les énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ augmenter le rendement énergétique ; ▪ utiliser les énergies renouvelables pour réaliser des économies, purifier l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre. <p>L'empreinte carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le rendement énergétique et les énergies renouvelables permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre ; ▪ l'empreinte carbone englobe trois types de trafic aérien (la flotte des Nations Unies, la relève des contingents et les vols commerciaux) ; ▪ les missions de maintien de la paix
--	---

	représentent plus de 56 % des émissions globales de gaz à effet de serre de l'organisation.
11. Qu'est-ce que « Greening the Blue Helmets » ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une devise ; ▪ l'engagement des Nations Unies de veiller à ce que les casques bleus produisent des effets positifs et durables sur l'environnement, et non des effets négatifs.
12. Expliquez en quoi la coopération environnementale peut être efficace pour le maintien de la paix et citez plusieurs exemples.	<p>Les opérations de maintien de la paix peuvent tirer parti des ressources naturelles et culturelles pour contribuer à la stabilité et à la consolidation précoce de la paix grâce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux emplois créés dans le cadre des projets environnementaux ; - aux moyens de subsistance ; - à la reprise économique ; - à la réconciliation. <p>Exemples</p> <p>La MINUSMA, au Mali : première mission mandatée pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> gérer les effets sur l'environnement, et manœuvrer en toute conscience à proximité des sites culturels et historiques. <p>L'UNAMA, en Afghanistan : replantation de pistachiers, création d'emplois pour les anciens combattants et les populations vulnérables L'UNIFIL, au Liban : replantation d'espèces d'arbres mixtes (a permis de cultiver des fruits, relancer l'activité apicole, partager les espaces verts pour les populations et créer un climat de confiance).</p>
13. Expliquez en quoi les ressources naturelles constituent des facteurs de conflit et citez plusieurs exemples.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources naturelles sont à l'origine de nombreux conflits. ▪ Les recettes de l'exploitation des ressources naturelles peuvent servir à financer des conflits violents. ▪ Les désaccords sur la pénurie des ressources naturelles peuvent attiser la violence des conflits et retarder le processus de paix. ▪ Les dommages environnementaux et les populations marginalisées incitent au conflit, notamment lorsque l'extraction des ressources naturelles ne présente aucun bénéfice pour les populations locales. <p>Exemples : Bougainville et le delta du Niger</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis 1948, les Nations Unies ont déployé 19 missions de maintien de la paix pour régler les conflits liés aux ressources naturelles. Elles en ont déployé 9 autres depuis 2000. ▪ Les ressources (produits de valeur) : <ul style="list-style-type: none"> - le diamant ; - le bois ; - les minéraux ; - la terre ; - l'eau ; - le pétrole. ▪ Les pays disposant de « ressources de conflit » <ul style="list-style-type: none"> - le Cambodge ; - la République démocratique du Congo ; - la Côte d'Ivoire ; - le Libéria ; - la Sierra Leone. ▪ Le changement climatique (réchauffement de la planète) <p>Les Nations Unies doivent déjouer les tentatives de dégradation ou d'exploitation de l'eau, de la terre, de l'air, du bois, de la faune et de la flore, du patrimoine culturel et historique, et des minéraux, et préserver toutes ces ressources :</p> <ol style="list-style-type: none"> C'est la meilleure chose à faire. Cela permet d'éviter l'aggravation des conflits. Cela permet de préserver la santé, le bien-être et les moyens de subsistance des populations locales.
14. Décrivez différents types de ressources culturelles et d'objets du patrimoine culturel.	<p>Ressources culturelles intangibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peintures, sculptures, pièces de monnaie, manuscrits <p>Ressources culturelles tangibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Immobiles : monuments, sites archéologiques ▪ Mobiles : monuments, sites archéologiques ▪ Sous-marines : épaves de navires, récifs coralliens, bateaux et cités antiques
Complétez les phrases suivantes	
1. Le programme des « 4R » en matière de gestion de l'environnement est _____, _____, _____, _____.	<p>Réduire Réutiliser Recycler Récupérer</p> <p>Les participants peuvent également répondre :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Refuser : n'achetez pas ni n'utilisez de produits qui nuisent à l'environnement. ▪ Récupérer : adaptez les objets à un autre type d'utilisation lorsque vous n'en avez plus besoin.
2. Limiter les effets sur l'environnement du personnel de maintien de la paix présente les trois avantages suivants : _____, _____, _____, et _____.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ permet de réaliser des économies sur le budget alloué à la mission, aux Nations Unies et aux États membres ; ▪ permet d'améliorer le bien-être et la sécurité des populations locales et du personnel de maintien de la paix de l'organisation ; ▪ permet de renforcer l'excellence opérationnelle.
3. _____ implique que les pollueurs doivent engager les frais de nettoyage et de réparation nécessaires pour effacer les dommages qu'ils ont provoqués.	Le ou les pollueurs paient
4. Les missions reposent essentiellement sur _____ et _____ pour s'approvisionner en carburant et en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'essence et le gazole utilisés pour les générateurs, et le parc de 17 000 véhicules ▪ le carburant Jet A1 utilisé pour les avions 257 des Nations Unies <p>Les frais en carburant sont onéreux dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.</p>
5. Selon le principe _____, les casques bleus ne doivent pas surconsommer, ni contaminer les ressources naturelles et culturelles, ni en abuser.	<p>Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)</p> <p>Ce principe couvre les gestes les plus simples et les actions de grande envergure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ne pas laisser traîner de déchets ou faire tourner un moteur au ralenti ; ▪ conserver une empreinte environnementale réduite ; ▪ éviter d'acheter des objets culturels ou des ressources illicites à l'origine de conflits. <p>Donnez l'exemple.</p>
6. _____ sont à l'origine de la vie, de la richesse et du bien-être.	Les ressources naturelles (l'eau, l'air, la terre, les sols, les arbres, les minéraux).
Questions vrai/faux	
1. Chaque mission sur le terrain doit fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.	<p>Vrai.</p> <p>Il s'agit entre autres de politiques, directives, procédures normalisées d'exploitation, plans d'action et commissions applicables aux missions.</p>
2. La gestion des déchets n'est pas un problème dans les missions sur le	<p>Faux.</p> <p>La gestion des déchets constitue une priorité</p>

terrain jusqu'à ce que le personnel chargé des opérations de maintien de la paix se prépare à partir.	<p>tout au long du cycle de vie d'une mission de maintien de la paix. Il s'agit de préserver l'environnement, ainsi que la santé et le bien-être du personnel et des populations locales.</p> <p>Chaque mission doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. réduire la quantité de déchets qu'elle peut produire ; 2. bien gérer les produits pour les empêcher de finir en déchets ; 3. réutiliser, recycler et récupérer tous les déchets possibles ; 4. bien mettre au rebut les autres déchets.
3. Tous les casques bleus doivent agir de manière responsable en matière d'environnement.	<p>Vrai.</p> <p>Le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix...</p>
4. Une opération de maintien de la paix peut affecter davantage l'environnement local que les populations locales.	<p>Faux.</p> <p>Les effets d'une mission peuvent être plus importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le nombre d'habitants d'une ville ; ▪ la quantité d'eau nécessaire et de déchets produits ; ▪ le nombre de bâtiments et de véhicules ; ▪ le nombre de mouvements et de déplacements, et la quantité de carburant utilisé.
5. Les orientations de gestion environnementale destinées au personnel de maintien de la paix ne traitent pas de certains sujets, comme laisser traîner des déchets ou faire tourner un moteur au ralenti.	<p>Faux.</p> <p>Ces orientations préconisent de respecter l'environnement par tous les moyens, qu'ils soient ou non importants. Chaque geste compte. Les populations locales relèvent les inactions ou les négligences, même pour certaines choses, comme laisser traîner des déchets ou faire tourner un moteur au ralenti. Ce type de comportement est considéré comme un manque de respect vis-à-vis de l'environnement et des populations locales.</p> <p>Il affecte négativement leur vision de la mission en tant que partenaire d'excellence.</p>
6. En général, le Conseil de sécurité confie aux missions de maintien de la paix des mandats plus systématiques en matière de coopération environnementale pour consolider la paix.	<p>Vrai.</p> <p>Les mandats plus systématiques sont directs ou indirects.</p> <p>Les derniers mandats renforcent les missions en matière de coopération environnementale pour consolider la paix.</p>

	Ces mandats sont différents des politiques de gestion environnementale concernant le déroulement des missions.
7. Toutes les ressources naturelles sont renouvelables ; elles peuvent être renouvelées.	<p>Faux.</p> <p>Certaines ressources naturelles sont renouvelables (les arbres et les êtres vivants). Les populations peuvent se redévelopper.</p> <p>Certaines ressources naturelles ne sont pas renouvelables ou leur renouvellement est si long qu'elles ne peuvent pas être renouvelées pour satisfaire les besoins humains (exemples : le pétrole et le gaz).</p>